

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 87
Décembre 2016

DROITS DES FEMMES: VAINCRE LES STÉRÉOTYPES

ÉTATS-UNIS

Obama, les zones d'ombre d'un bilan

MALI

En prison dans le Sahara

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

22 ET 23 AVRIL 2017
À BÂLE

DÉLAI POUR LES MOTIONS ET POSTULATS:
VENDREDI 24 FÉVRIER 2017
INSCRIPTIONS DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER 2017
SUR WWW.AMNESTY.CH/AG

AMNESTY
INTERNATIONAL

PARCE QUE LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS EST UN COMBAT SANS RÉPIT!

AMNESTY INTERNATIONAL

SOUTENEZ AMNESTY AU QUOTIDIEN: OPTEZ POUR LE DON RÉGULIER SUR NOTRE SITE

WWW.AMNESTY.CH

Photo de couverture

Kashink est une artiste engagée du mouvement street art et graffiti. Elle a notamment collaboré à la campagne d'Amnesty International « Mon corps, mes droits ».
© Charles Devoyer

— OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**
Droits humains: ère de révisionnisme?

— POINT FORT

Droits des femmes: vaincre les stéréotypes



Une femme sur trois est victime de violence, et les femmes gagnent en moyenne 77% du salaire des hommes. Pourtant, ces inégalités ne sont pas une fatalité! Des politiques ciblées et des campagnes s'attaquant aux stéréotypes permettent d'y remédier.

- 12 **Changer les mentalités**
Jane Connors fait le point sur l'avancée des droits des femmes et décrit le chemin qu'il reste à faire.
- 14 **Libérer tante Rose**
Le tabou des règles pèse lourd sur la santé. Plus de 500 millions de femmes n'ont pas accès à des produits hygiéniques.
- 16 **Une jeune fille brise ses chaînes**
Nasreen Sheikh est devenue entrepreneure grâce à une machine à coudre et le coup de pouce d'un ami américain.
- 18 **Le féminisme au masculin**
Les hommes sont-ils prêts à renoncer à leurs privilèges? Rencontre avec ces hommes qui s'aventurent en terrain féministe.
- 20 **À l'assaut du pouvoir municipal**
En Tunisie, l'association Mouwatinet encourage les femmes à s'engager en politique et à voter.

— ÉCLAIRAGES

- 22 **États-Unis**
Obama, les zones d'ombre d'un bilan

Le pays reste déchiré par les discriminations, notamment la violence policière à l'encontre des Noirs.
- 24 **Ukraine**
Solidaires en dépit des conflits
- 26 **Minorités**
Les Roms de passage en Suisse
- 28 **Mali**
En prison dans le Sahara
- 31 **Face à Face**
Crimes en Irak: faut-il traduire George W. Bush et Tony Blair devant la Cour pénale internationale?

— ÉCHOS

- 32 **Couvertures**
Un brin de vie maya
Genève au féminin
Cette prison qui cache ton visage
- 33 **Couvertures**
La mélodie du Printemps arabe
La blessure indicible
- 34 **BD**
Par Albertine Mermet
- 35 **Interview**
Jonas, rappeur genevois
- 36 **Espace fiction**
Le père UDC

— ACTION

- 39 **PortrAit**
Monique Mujawamariya
- 40 **Lettres contre l'oubli**
- 42 **Boutique**

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°87, décembre 2016. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épique: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Editeur** : Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch **Rédaction** : AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration** : Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci ! **Rédactrice en chef** : Nadia Boehlen **Journaliste stagiaire** : Julie Jeannet **Rédaction** : Lise Cordey, Sophie Dupont, Candice Georges, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana, Bénédicte Savary, Tharcisse Semana **Corrections** : Joseph Christe, Nicole Edwards, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro** : Alain Bovard (AI-CH), Stéphane Laederich, Maurine Mercier, Bettina Rühl, Veronika Wulf **Diffusion** : membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Conception graphique** : www.muellerluetolf.ch **Mise en page** : Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression** : Slämpfli, Berne **Tirage** : 35350 exemplaires.

www.amnesty.ch facebook.com/amnesty.suisse twitter.com/amnesty_suisse International: www.amnesty.org www.instagram.com/amnesty_schweiz

GOOD NEWS

© Valérie Châtelet



Imaginez qu'une femme ait été victime de violence physique ou sexuelle. Imaginez qu'elle devienne mère. Pensez-vous vraiment que son enfant en sortira indemne? La liste des séquelles liées à la violence contre les femmes est vertigineuse, et ses effets se font sentir sur

plusieurs générations. Partout dans le monde, la violence la plus commune à l'encontre des femmes est celle qui a lieu dans la sphère privée.

Il s'agit d'un phénomène chronique, puisqu'une femme sur trois en est victime. Or dans de nombreux pays, cette violence n'est même pas criminalisée, justement parce qu'on considère qu'elle relève de l'ordre privé. Le travail est l'autre domaine où les femmes subissent des injustices extraordinaires. En général, les filles réussissent mieux que les garçons à l'école, où elles ont bénéficié d'importantes avancées. Mais on les perd dans l'éducation tertiaire et les secteurs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Et leurs compétences ne se reflètent pas dans la sphère professionnelle. Presque partout, elles occupent des fonctions moins élevées dans la hiérarchie, reçoivent moins d'argent et d'avantages.

Pourtant, les inégalités et les violences subies par les femmes ne sont pas une fatalité. Il faut en faire des enjeux de politique publique et définir un ensemble de mesures pour y remédier. Dans cette optique, les campagnes de sensibilisation qui décrédibilisent les comportements sexistes et s'attaquent aux stéréotypes qui affectent les femmes sont cruciales. Malheureusement, les propos extraordinairement vulgaires tenus par le nouveau président des États-Unis Donald Trump sur les femmes et révélés à l'ensemble de la planète lors de la campagne présidentielle, risquent d'alimenter de tels stéréotypes.

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

Libération d'Homa Hoodfar

IRAN – La professeure d'anthropologie de l'Université Concordia à Montréal, Homa Hoodfar a été remise en liberté le 26 septembre. La chercheuse irano-canadienne était détenue depuis trois mois et demi



Après trois mois et demi de prison, **Homa Hoodfar** a été libérée de la prison d'Ervin, à Téhéran.

dans la prison d'Ervin, à Téhéran, où son état de santé s'était passablement dégradé. Arrêtée sur la base de fausses accusations liées à la sécurité nationale, elle avait été maintenue en isolement, empêchée de voir son avocat et ses proches, et privée du traitement médical dont elle avait besoin. Homa Hoodfar travaille depuis des dizaines d'années sur les questions relatives à la condition des femmes. Elle a notamment travaillé avec le réseau international féministe Femmes sous lois musulmanes, dont le but est de promouvoir l'égalité et les droits des femmes dans le monde musulman. Amnesty International avait lancé une pétition exigeant sa libération qui avait recueilli plus de 50000 signatures. Après sa remise en liberté, la professeure s'est rendue à Oman pour y recevoir un traitement médical.

Loi contre les mariages précoces

KIRGHIZISTAN – Le parlement a adopté le 5 octobre une loi pour protéger les adolescentes contre les mariages forcés et précoces. Cette loi introduira des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison contre les personnes qui célébreraient un mariage religieux où l'un des deux époux aurait moins de 18 ans. La loi prévoit l'inculpation des responsables religieux et des parents des conjoints concernés.

Jordan Brown retrouve la liberté

ÉTATS-UNIS – Jordan Brown, condamné en 2009 à la prison à perpétuité pour l'homicide de la petite amie de son père, a été libéré d'un centre de détention pour mineurs en Pennsylvanie. Il restera sous le régime de la libération conditionnelle jusqu'à ses 21 ans. Amnesty avait suivi son cas en protestant contre le fait que des enfants délinquants soient condamnés à la prison à vie, sans possibilités de libération.

Ilham Tohti récompensé

CHINE – Le 11 octobre, le célèbre intellectuel ouïghour s'est vu décerner le Prix Martin Ennals, qui récompense les défenseurs des droits humains. Ilham Tohti travaille depuis vingt ans pour relancer le dialogue et la compréhension entre Ouïghours et Hans chinois. Il a été

arrêté une première fois en 2009 pour avoir dénoncé l'arrestation, la disparition et le meurtre de citoyen-ne-s ouïghour-e-s lors de manifestations. Il a ensuite été régulièrement assigné à résidence, avant d'être reconnu coupable le 15 janvier 2014 de « séparatisme » et condamné à la prison à vie.

Une loi avortée

POLOGNE – La détermination et le courage de millions de femmes et de jeunes filles ont eu raison de l'interdiction de l'avortement. Le parlement a rejeté, le 6 octobre, un projet de loi rétrograde qui prévoyait de durcir la législation du pays à propos de l'accès à l'interruption de grossesse. Le 3 octobre, la « grève générale des femmes » avait rassemblé 100000 personnes dans les rues, en protestation à ce projet de loi. La loi sur l'avortement en Pologne est déjà l'une des plus restrictives d'Europe. En effet, l'avortement n'y est autorisé qu'en cas de viol ou d'inceste, lorsque le fœtus souffre d'une malformation grave ou lorsque la vie ou la santé de la mère est en danger. Ce projet de loi aurait mis la santé de milliers de femmes en danger.



La « grève générale des femmes » a rassemblé **100 000 Polonaises**. Ces protestations ont eu raison d'un projet de durcissement de la loi sur l'avortement.

21 lycéennes retrouvent leur famille

NIGERIA – Après avoir été séquestrées deux ans et demi par Boko Haram, 21 étudiantes du lycée de Chibok ont été libérées le 13 octobre. Il est désormais vital

de leur apporter une aide et un soutien médical et psychosocial adéquats, afin qu'elles puissent pleinement réintégrer leur communauté. 276 jeunes femmes avaient été enlevées le 14 avril 2014 par le groupe armé, alors



Une large mobilisation a permis la mise en liberté conditionnelle de Fred et Yves de l'organisation **LUCHA**.

Fred et Yves hors de prison

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO – Fred Bauma et Yves Makwambala, deux membres de l'organisation Lutte pour le changement (LUCHA), ont été mis en liberté conditionnelle le 29 août. Les deux activistes de ce mouvement citoyen qui s'oppose à un nouveau mandat du président Joseph Kabila, avaient été arrêtés par les forces de sécurité en mars 2015, à Kinshasa, après avoir organisé une manifestation encourageant les jeunes à aller voter. Ils avaient été inculpés de graves infractions contre l'État et détenus durant 17 mois. Les charges pesant contre eux n'ont pas été levées, et les deux hommes risquent toujours la peine de mort. Amnesty avait décerné à LUCHA le prix Ambassadeur de la conscience en mai 2016. 170000 militant-e-s s'étaient engagé-e-s pour Fred et Yves dans le cadre du Marathon des lettres 2015 en écrivant au gouvernement congolais pour exiger leur libération.

qu'elles passaient leurs examens. Parmi elles, 57 avaient pu s'enfuir peu après le rapt, et l'une d'entre elles avait été retrouvée par l'armée nigériane en mai dernier. Les familles de 198 autres filles restent sans

nouvelles. Cet enlèvement de masse avait soulevé une indignation mondiale. Des femmes nigérianes ont lancé la campagne #Bringbackourgirls (ramenez nos filles), pour mettre le gouvernement sous pression.



MIGRATION – Mary a 13 ans et vient d'Awassa, en Éthiopie. Depuis ses 7 ans, elle vit dans le camp de Kakuma, au nord du Kenya. « Notre périple pour venir au Kenya a été très difficile. La vie est dure dans les camps, il n'y a pas beaucoup d'opportunités de formation ici. J'aimerais accéder à une meilleure éducation et devenir une scientifique! »

Destruction d'Alep-Est

SYRIE – Les bombardements visant l'est d'Alep, en mains rebelles, se sont multipliés depuis l'échec du dernier cessez-le-feu le 19 septembre. Au moins 600 attaques aériennes ont eu lieu en l'espace de trois semaines avant le 10 octobre, selon l'Institut syrien pour la justice et l'obligation de rendre des comptes. Environ 400 civils ont été tués lors de ces attaques. Des images satellites révèlent qu'en à peine une semaine, 90 sites ont été endommagés ou détruits dans une zone d'une superficie équivalente à celle de Manhattan. Plusieurs personnes ont été témoins d'attaques avec des bombes à sous-munitions. Ces armes interdites en vertu du droit international représentent une forte menace pour les civils. Le Conseil de sécurité des Nations unies reste paralysé dans une impasse diplomatique. En effet, la Russie, avec le soutien de la Chine, a usé de son veto de manière répétée afin de bloquer toute action visant à amener le gouvernement syrien à rendre des comptes pour ses crimes de guerre.

Armes chimiques

SOUDAN – Les forces gouvernementales font régulièrement recours aux armes chimiques pour tuer et mutiler les civils, dans la région de Djebel Marra, au Darfour. S'appuyant sur des images satellites, des interviews et des photos de personnes blessées, l'enquête d'Amnesty International indique qu'au moins 30 attaques chimiques ont eu lieu depuis le début de l'année 2016. Entre 200 et 250 personnes, dont de nombreux enfants, sont mortes après avoir été exposées aux substances chimiques. Les survivant-e-s souffrent de difficultés respiratoires, d'éruptions cutanées, de troubles gastro-intestinaux, certain-e-s ont même perdu la vue. Enfin, des documents vidéo font état d'enfants couverts de lésions et de cloques, incapables de respirer ou vomissant du sang. Les agents chimiques auraient été répandus par des bombes larguées depuis des avions et des roquettes. Il s'agirait d'agents chimiques interdits, tels que le gaz moutarde, la léwisite ou la moutarde azotée.



Des centaines de personnes sont mortes de faim, de déshydratation ou de manque de soins à la suite des attaques chimiques au Soudan du Sud.

REGARD DÉCALÉ LES IRANIENNES PÉDALENT DE PLUS BELLE



La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. Alors que le gouvernement iranien lançait une campagne visant à encourager la population à utiliser le vélo, Ali Khamenei affirmait que le cyclisme au féminin était synonyme de débauche. Pas de quoi décourager une poignée de courageuses cyclistes iraniennes qui, défiant l'autorité du guide suprême, ont enfourché leur guidon et publié des photos de leur affront sur les réseaux sociaux. Si, lors de son invention en France en 1867, le vélo était accusé de « détourner les femmes de leur devoir conjugal », il est devenu depuis lors un outil d'émancipation. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes à travers le monde se mettent en selle pour s'affranchir des codes du patriarcat. Tête dans le guidon, la petite reine pourra peut-être aussi faire tourner la roue des droits des femmes en Iran. JJ

SURVOL

AUSTRALIE – Les hommes, les femmes et les enfants qui viennent chercher refuge en Australie sont transféré-e-s de force sur l'île de Nauru. Dans cette prison à ciel ouvert, certain-e-s réfugié-e-s sont détenu-e-s de façon prolongée dans des conditions épouvantables. Beaucoup souffrent de graves troubles mentaux, et les automutilations et tentatives de suicide sont fréquentes.

AFRIQUE – Le Burundi, l'Afrique du Sud et la Gambie ont annoncé leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI). Ces décisions portent un coup à des millions de victimes et représentent un inquiétant recul pour la justice internationale. En effet, pour de nombreuses personnes africaines, ce tribunal représente la seule possibilité d'obtenir justice pour les crimes qu'ils ont subis.

ITALIE – Sous la pression de l'Union européenne, les autorités italiennes recourent à la force pour obtenir les empreintes digitales des personnes migrantes et procèdent à des renvois illégaux. Des témoignages font état de décharges électriques et d'humiliations sexuelles. La Suisse a sa part de responsabilité, car c'est le pays qui renvoie le plus grand nombre de « cas Dublin » vers l'Italie. Des femmes avec enfants en bas âge, des personnes handicapées ou des mineur-e-s non accompagné-e-s sont régulièrement renvoyé-e-s, en violation de la Convention des droits de l'enfant et celle des droits des personnes vivant avec un handicap.

Torture et homicides en représailles

IRAK – Les civils ayant fui les territoires occupés par le groupe armé autoproclamé État islamique (EI) sont désormais la cible d'attaques brutales de milices chiites et des forces gouvernementales. Soupçonnés d'avoir collaboré avec le groupe armé, tous les hommes en âge de se battre sont soumis à des contrôles par les autorités pour déterminer s'ils entretiennent des liens avec l'EI. Cependant,

la procédure est opaque et présente souvent des failles. Si certains sont relâchés au bout de quelques jours, d'autres sont transférés aux forces de sécurité et détenus pendant des semaines ou des mois dans des conditions épouvantables. Les Arabes sunnites sont notamment victimes de graves discriminations. Des milliers d'entre eux ont été arbitrairement arrêtés, torturés ou victimes de disparitions forcées et d'homicides extrajudiciaires.

Explosion du nombre d'homicides

AMÉRIQUE CENTRALE – Au Guatemala, au Honduras et au Salvador, la violence est telle que la population n'a pas d'autre solution que de fuir. Les affrontements entre gangs rivaux tentant de contrôler les territoires ont fait exploser le nombre de meurtres, et les autorités se révèlent incapables d'y faire face. D'après le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissant-e-s de ces trois pays dans les pays limitrophes et aux États-Unis a été multiplié par six ces cinq dernières années. Pourtant, en dépit de l'extrême violence et du risque de mort auxquels ces personnes sont exposées, beaucoup d'entre elles sont déboutées. Le nombre de Guatémaltèques, de Hondurien-ne-s et de Salvadorien-ne-s expulsé-e-s du Mexique a affiché une hausse de près de 180 % entre 2010 et 2015.



Des centaines de milliers de personnes ont quitté le Guatemala, le Honduras et le Salvador pour échapper à la violence des gangs.

Technologie et sphère privée

SURVEILLANCE – La plupart des applications de messagerie ne respectent pas la sphère privée de leurs utilisateurs et utilisatrices. En effet, une majorité des entreprises du secteur des technologies ne chiffrent pas les conversations de bout en bout. Ce qui est pourtant l'une des mesures les plus élémentaires pour protéger la vie privée des citoyen-ne-s. Dans un contexte où les piratages massifs de données sont fréquents, et où les opérations de surveillance de masse des États sont intenses, il est primordial de mettre en place le plus haut niveau de chiffrement possible. Parmi les entreprises passées au crible, Amnesty note que Snapchat et BlackBerry n'utilisent aucun chiffrement. Microsoft utilise un système de chiffrement pour Skype, mais celui-ci est relativement faible. Apple fournit un chiffrement de bout en bout pour toutes les communications sur ses applications iMessage et Facebook. Si aucune entreprise n'offre de protection à toute épreuve, avec ses applications Messenger et WhatsApp, Facebook est l'entreprise qui utilise le plus le chiffrement et de la manière la plus transparente.

Le carnage du président

PHILIPPINES – Les débuts de la présidence de Rodrigo Duterte ont été marqués par une terrible vague d'homicides à travers le pays. Le président a promis de tuer des dizaines de milliers, voire des millions de personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants. Il a incité à la haine et ouvertement encouragé le meurtre des toxicomanes, en promettant d'importantes récompenses à celles et ceux qui permettraient de mettre la main sur les barons de la drogue, morts ou vifs. Ces déclarations ont provoqué une effusion de sang, entraînant la mort d'au moins 3500 personnes.

Retour du travail forcé

VENEZUELA – Le pays connaît actuellement l'une des pires crises économiques depuis des décennies. Le prix de l'essence ayant subi un effondrement sans précédent, le pays n'est plus en mesure d'acheter ni d'importer des produits alimentaires ou des médicaments essentiels. Pour y remédier, le gouvernement a mis en place un nouveau décret stipulant que les personnes travaillant dans les entreprises publiques et privées peuvent être contraintes à rejoindre des organismes d'État spécialisés dans la production alimentaire. Elles devront travailler pendant 60 jours au minimum.

VOS LETTRES

Un article vous a fait réagir, vous désirez vous exprimer ? Envoyez-nous un courrier postal ou un e-mail à info@amnesty.ch

DROITS HUMAINS : ÈRE DE RÉVISIONNISME ?



« Nos plus anciennes démocraties remettent en cause des instruments internationaux qu'elles ont élaborés pour la protection de la personne humaine pendant près de 70 ans. »

Depuis l'adoption en 1948 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les États membres des Nations unies n'ont cessé d'améliorer les traités internationaux et les institutions qui protègent et promeuvent les droits humains. De plus en plus d'États ont intégré les Nations unies et ratifié ces instruments. Petit à petit, les droits humains ont progressé, en attestent par exemple le recul de la peine de mort, du recours à la torture ou la progression des droits des femmes. De même, il ne se passe plus une violation grave de la personne humaine dans le monde sans que la communauté internationale soit alertée. Même si, comme dans le cas de la Syrie, du Yémen ou du Darfour, son immobilisme est souvent désespérant. Et

même si presque tous les États membres violent des droits humains, très souvent en ignorant éhontément des traités qu'ils ont ratifiés. Cependant, une tendance plus grave se dessine, qui est celle de nombreux États à porter délibérément atteinte aux institutions, aux traités et aux lois créés pour protéger les droits humains. Des gouvernements cherchent désormais à faire passer la protection de ces droits pour une menace contre la sécurité ou les valeurs et la grandeur de la nation. Il ne s'agit pas seulement de dictatures sanglantes ou millénaires, et de pays empêtrés dans des conflits internes ou régionaux. Ni de nations comme la Russie, qui esquisse un dangereux projet d'expansion et d'influence qu'on avait cru banni

à jamais de notre continent, ou des États d'Europe de l'Est et du centre, en proie à de dangereuses dérives populistes. Non, aujourd'hui, nos plus anciennes démocraties rognent les libertés individuelles qui sont le fondement de leur ordre public. Et l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis risque encore d'accentuer cette tendance. L'adoption de mesures de surveillance de masse entre ainsi en conflit avec plusieurs droits fondamentaux inscrits dans leur constitution ou le droit international. Ces mêmes démocraties remettent en cause des instruments internationaux qu'elles ont mis en place pour la protection de la personne humaine pendant près de 70 ans. La Cour européenne

des droits de l'homme (CEDH) semble notamment de plus en plus fragilisée au sein de l'Union européenne. Londres a refusé de modifier sa législation sur l'interdiction générale du droit de vote des détenu-e-s condamné-e-s, jugée contraire à la Convention européenne des droits de l'homme par quatre arrêts de la Cour. Tandis que Nicolas Sarkozy souhaite une modification de l'article 8 de la Convention pour « pouvoir expulser tout étranger ou étrangère condamné-e à de la prison ». La Suisse qui, parée de la légitimité d'un vote démocratique, vient de se doter d'une nouvelle loi sur le renseignement, n'échappe malheureusement pas à cette tendance. Pire, certains milieux helvétiques cherchent allègrement à extraire la Suisse du système international de protection des droits humains. En attestent des initiatives populaires comme « Le droit suisse au lieu de juges étrangers », pour ne mentionner que la plus récente, qui prévoit une prééminence du droit constitutionnel suisse sur le droit international. Or, en plus de s'attaquer aux formes spécifiques de protection des citoyen-ne-s suisses, ce type d'initiatives alimente un climat de révision des mécanismes internationaux de défense des droits humains. Il est donc fondamental de s'y opposer. I

Nadia Boehlen



Droits des femmes : vaincre les stéréotypes

Une femme sur trois est victime de violence, et dans le domaine de l'emploi, les femmes gagnent en moyenne 77% du salaire des hommes. Pourtant, comme en témoignent les progrès faits dans le domaine de l'éducation, ces inégalités ne sont pas une fatalité! Des politiques ciblées et des campagnes de sensibilisation s'attaquant aux stéréotypes permettent d'y remédier.



Changer les mentalités

D'importantes avancées ont eu lieu ces dernières décennies dans l'éducation et l'emploi des femmes ou dans la prise de conscience de la violence à leur encontre comme enjeu public central. Mais beaucoup reste à faire. Le point avec Jane Connors, directrice du lobbying à Amnesty International. Propos recueillis par Nadia Boehlen



Jeune fille de Galkayo, en Somalie. Selon le Forum économique mondial, cela prendra 170 ans aux femmes pour obtenir le même salaire que les hommes à travail égal.

▷ **AMNESTY: Ce n'est qu'en 1945 que la charte des Nations unies a établi l'égalité entre hommes et femmes.**

◁ **Jane Connors:** Des traités sur les droits des femmes ont été adoptés avant 1945, dans le cadre de la Société des Nations. Il y a eu aussi tout un mouvement d'émancipation des femmes en Amérique latine. C'est important de s'en souvenir pour répondre à la critique selon laquelle la défense de leurs droits est une création occidentale. La charte de 1945 qui crée les Nations unies est importante, car elle fixe un langage de non-discrimination sur la base du sexe et d'autres motifs. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 contient cette même garantie de non-discrimination ainsi que des dispositions spécifiques à l'égalité des femmes. Au moment de la rédaction de ce texte, certains pensaient qu'il

n'était pas nécessaire de faire une mention particulière des droits des femmes. Il était même prévu que la charte s'ouvre avec: «Tous les hommes sont frères», ce qui aurait relégué les femmes au second plan. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979, demeure à ce jour le plus important instrument de défense de leurs droits. Les traités sur les femmes n'ont pas été développés par la Commission sur les droits humains établie par le Conseil économique et social, mais par la Sous-commission sur le statut des femmes. Le développement des droits des femmes s'est longtemps fait sur un rail parallèle à celui des droits humains de portée générale, ce qui explique que beaucoup d'ONG, dont Amnesty International, n'aient abordé ce terrain que récemment. Ce n'est qu'en

1993 que les droits des femmes ont été pleinement intégrés aux mécanismes onusiens de défense des droits humains de portée générale.

▷ **Pourquoi précisément en 1993?**

◁ On a compris à ce moment que la violence contre les femmes, qu'on considérait jusqu'alors comme une affaire privée, était un phénomène chronique qui affectait toutes les sociétés. La conférence mondiale sur les droits humains de 1993 a eu lieu à Vienne, à quelques kilomètres du conflit en ex-Yougoslavie, où les femmes subissaient rapt et violences sexuelles. Ça a marqué les esprits. Depuis, l'ONU a créé le poste de Rapporteur spécial pour la violence contre les femmes en 1994 et introduit le protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui prévoit la possibilité de porter plainte en son sein. De nouveaux mécanismes ont été introduits par le Conseil des droits de l'homme en lien avec le trafic des êtres humains. Et le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté des résolutions sur la violence sexuelle dans les conflits armés.

▷ **Hormis l'espérance de vie, les inégalités entre hommes et femmes sont systématiquement en défaveur des secondes. Quels sont les domaines particulièrement problématiques?**

◁ La violence contre les femmes demeure un phénomène chronique et profondément préoccupant. Elle est semblable-t-il en augmentation, peut-être parce que nous en sommes plus conscients. Le travail est l'autre domaine où l'on voit des inégalités extraordinaires. Selon le Forum économique mondial, cela prendra 170 ans aux femmes pour obtenir le même salaire que les hommes à travail égal. Partout, que ce soit dans le secteur informel ou formel, elles reçoivent moins d'argent et d'avantages. Cela les affecte profondément, notamment au niveau de leurs rentes de vieillesse qui sont plus basses. Sans compter que dans le domaine informel, il n'existe guère de système de pension. Par ailleurs, on attend toujours des femmes que ce soient elles qui s'occupent de leurs enfants, ce qui les désavantage sur le plan de l'emploi. Enfin, la pauvreté les affecte davantage, et parmi les pauvres, les plus pauvres sont des femmes.

▷ **La violence subie par les femmes est souvent ignorée?**

◁ Nous tendons à nous concentrer sur les formes «exotiques» de violence: les mutilations génitales féminines, les violences sexuelles dans les conflits armés, les lapidations. Mais la violence la plus commune dans toutes les sociétés est celle qui a lieu dans la sphère privée. Or dans de nombreux pays, elle n'est pas encore criminalisée, car on considère qu'elle relève

de l'ordre privé. Il faut absolument considérer cette violence, dont les effets se font sentir sur plusieurs générations, comme un enjeu fondamental de droits humains.

▷ **Dans quels domaines y a-t-il eu des progrès?**

◁ Dans l'éducation. Des progrès énormes ont été faits dans la scolarisation primaire et secondaire. En revanche, l'éducation tertiaire et les secteurs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques demeurent peu investis par les femmes, qui ne sont pas encouragées dans ces matières. Il y a eu des progrès aussi dans le monde du travail. Les femmes occupent des postes où elles n'étaient pas avant. Les législations selon lesquelles il fallait démissionner si l'on se mariait – en Australie, ce type de lois étaient en vigueur jusque dans les années 1970 pour les fonctionnaires – ont été abolies. Mais les femmes arrivent souvent à un plafond. C'est d'ailleurs le constat qu'a fait Hillary Clinton lorsqu'elle a été nommée par le Parti démocrate pour briguer la présidence américaine, utilisant la métaphore du plafond de verre que les femmes doivent briser. Et si la violence contre les femmes demeure un phénomène chronique, elle est de plus en plus reconnue comme un élément de préoccupation publique et même de préoccupation internationale. La question de la nationalité des femmes est un autre domaine de progrès. De plus en plus d'États autorisent les femmes à conserver leur nationalité si elles se marient à des étrangers.

▷ **Quels sont les outils pour améliorer la condition des femmes?**

◁ Dans le domaine de la violence contre les femmes, des législations qui permettent de sortir les hommes de leurs foyers, de restreindre leur mouvement, de leur interdire le port d'armes et de restreindre l'accès aux enfants sont très utiles. Hormis des mesures spécifiques, il est fondamental d'œuvrer à un changement des mentalités à travers l'éducation et la sensibilisation. En Suisse, les campagnes contre l'alcool au volant ont eu beaucoup d'effet sur les gens. Il faudrait mener le même type de campagnes en lien avec la violence contre les femmes. Il faut aussi lutter contre les attitudes stéréotypées du rôle des femmes et des hommes. Un stéréotype prédit réellement ce que vous allez faire. Il faut casser cela. Il est important de dire à ses filles de se donner de la valeur, de ne laisser personne les dévaloriser surtout pas les hommes. |

Jane Connors est directrice du Lobbying à Amnesty International. Avant cela elle a été directrice de la division Recherche et droit au développement auprès du bureau du Haut Commissaire aux droits humains. De 1996 à 2002, elle a été la cheffe de la section Droits des femmes dans la division pour l'avancement des femmes au Département pour les affaires économiques et sociales de New York. Elle a aussi été professeure de droit dans différentes universités d'Angleterre et d'Australie et elle a traité le droit des femmes dans différents ouvrages et publications.

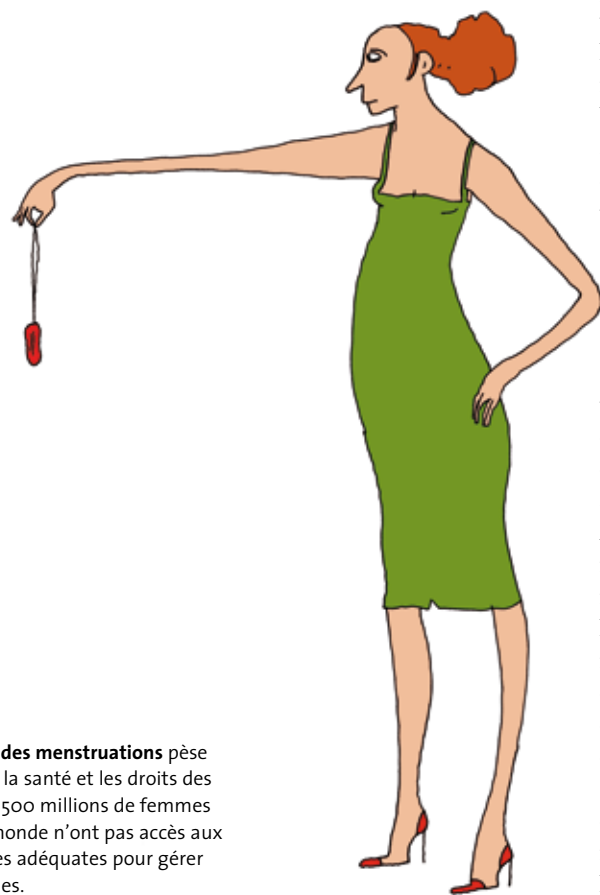
Libérer tante Rose

Partout dans le monde, les règles restent un sujet tabou. Plus de 500 millions de femmes n'ont pas accès à des produits hygiéniques pour gérer leurs menstruations. Des « activistes menstruelles » emploient le sujet en parlant frontalement de leurs cycles dans les médias, et des organisations distribuent des produits menstruels recyclables aux femmes dans la précarité. Par Julie Jeannet

«Une robe de Vivienne Westwood et un tampon o.b.», voici la réponse de l'actrice et humoriste Amy Schumer à la question «que portez-vous?», posée par un journaliste lors de la cérémonie des Emmy Awards (prix qui récompense les émissions de télévision américaines), le 18 septembre à Los Angeles. L'objectif? Briser un tabou encore synonyme de gêne, de honte et d'exclusion pour des millions de femmes tout autour de la planète.

Près de la moitié des hommes dans le monde sont des femmes. Et celles-ci ont leurs règles chaque mois, pendant trente à quarante ans. Même s'il s'agit d'un événement extrêmement banal, les menstruations restent encore un sujet occulté dans la majorité des régions du monde. Et ce tabou pèse lourd sur les droits des femmes. Selon une étude de l'UNICEF et de l'OMS publiée en 2015, 500 millions de filles et de femmes dans le monde n'auraient pas accès aux ressources adéquates pour gérer leurs règles. Les protections hygiéniques coûtent cher, l'accès à l'eau et à des sanitaires fait souvent défaut. De nombreuses femmes ont donc recours à des chiffons, du papier journal, des feuilles ou parfois même de la terre. Ces méthodes, en plus d'être inefficaces et inconfortables, sont également dangereuses car elles peuvent entraîner de graves infections. En effet, sans accès à l'hygiène menstruelle, d'autres droits humains, comme le droit à la santé, à la dignité, à la non-discrimination ou à l'éducation sont compromis. En Afrique, par exemple, une jeune fille sur dix manque l'école chaque mois lorsqu'elle a ses règles, selon l'UNICEF. Dans certaines régions rurales du Népal, les femmes qui ont leurs menstruations sont exclues de la maison et isolées dans des huttes ou des étables. Enfin, d'autres ont l'interdiction de toucher leurs pairs, de préparer les repas ou d'entrer dans des lieux de culte.

Le tabou des menstruations pèse lourd sur la santé et les droits des femmes. 500 millions de femmes dans le monde n'ont pas accès aux ressources adéquates pour gérer leurs règles.



Un droit négligé | Dans le système onusien des droits humains, la question de l'hygiène menstruelle n'est presque jamais abordée. Le Conseil des droits de l'homme a reconnu pour la première fois, en 2014, que les problèmes d'accès aux produits d'hygiène menstruelle et la stigmatisation associée aux règles avaient un impact négatif sur l'égalité de genre et les droits des femmes. Un élément est particulièrement frappant: l'ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement de détenus mentionne la nécessité d'un accès à l'eau et à des articles de toilette. Il est même précisé que les détenus doivent pouvoir se raser régulièrement. En revanche, aucune consigne ne figure pour que les femmes puissent gérer leurs menstruations. Dans un article publié par *The Guardian* en juin 2015, Chandra Bozelko, auteure du blog *Prison diaries* (journaux intimes de prison), a dénoncé le manque de produits hygiéniques dans la prison de York, où elle a été détenue pendant sept ans. «Deux détenues reçoivent cinq serviettes hygiéniques par semaine à partager. Ce qui fait un total de dix serviettes par mois, sur un cycle menstruel moyen de cinq jours, ça ne permet de se changer qu'une seule fois par jour.» La blogueuse pointe du doigt une forme de maltraitance: «Demander un tampon à un garde, c'est humiliant. Et cela signifie que la prison contrôle ta propreté, ta santé et l'estime que tu as de toi-même.»

Il va y avoir du sang | Mais comment atteindre l'égalité de genre sans parler des règles? Afin de sensibiliser à cette problématique et de mettre un terme à la stigmatisation, des sportives et des artistes abordent ouvertement leurs cycles dans les médias. En août dernier, la nageuse chinoise Fu Yuanhui déclarait aux journalistes avoir raté son relais 4 x 100 mètres aux Jeux olympiques de Rio parce qu'elle était fatiguée en raison de ses règles. En avril 2015, la musicienne Kiran Gandhi, surprise par l'arrivée de ses menstruations, décidait de courir le marathon de Londres sans protection hygiénique, laissant couler le sang entre ses jambes. Par cette action, elle souhaitait sensibiliser le public aux problèmes que rencontrent les femmes pour obtenir des produits hygiéniques, et les encourager à ne pas avoir honte de leurs règles. Enfin, l'artiste Vanessa Tiegs inventait le terme «Menstrala» pour désigner «l'art menstruel». D'autres artistes revendiquent ce terme et considèrent leurs menstruations comme source d'inspiration et d'émancipation. Certaines vont jusqu'à réaliser des œuvres avec leur sang.

Produits recyclables | On estime qu'une femme (quand elle a accès aux produits hygiéniques) consomme en moyenne entre 11 000 et 15 000 tampons ou serviettes hygiéniques, l'équivalent d'un camion de déchets, et y consacre plusieurs milliers de francs au cours de sa vie. Ce n'est pourtant

pas une fatalité! Il existe désormais des produits hygiéniques durables: serviettes lavables, coupes menstruelles, éponges de mer ou encore sous-vêtements absorbants. Ces alternatives écologiques et économiques révolutionnent la vie de nombreuses femmes et filles à travers le monde. La coupe menstruelle, par exemple, petit objet en silicone recueillant le sang des règles, coûte entre 20 et 40 francs, et peut être utilisée jusqu'à dix ans. De nombreuses associations distribuent désormais l'objet à travers la planète. Parmi elles, l'organisation Femme International organise depuis 2013 des ateliers de gestion de l'hygiène féminine au Kenya et en Tanzanie dans les écoles et les centres communautaires. «Notre équipe de formateurs dispense des informations sur la santé sexuelle, l'anatomie féminine et l'hygiène menstruelle», explique Sabrina Rubli, cofondatrice de l'association. Au terme de l'atelier qui dure quatre heures, les participantes se voient remettre un kit avec du savon, un linge, et peuvent choisir entre une coupe menstruelle ou des serviettes hygiéniques lavables. «5000 femmes et filles ont déjà bénéficié de nos ateliers. 83% des jeunes filles affirment pouvoir désormais mieux se concentrer à l'école, et 51% d'entre elles ne quittent plus les cours durant leurs règles», ajoute Sabrina Rubli.

Des cycles durables | D'autres initiatives citoyennes voient le jour, comme *Sustainable Cycles* (cycles durables) aux États-Unis. Sarah Konner se considère comme une «activiste menstruelle». En 2011, elle décide de traverser la côte ouest des États-Unis à vélo avec son amie Toni Craige, pour distribuer des coupes menstruelles. Les deux jeunes femmes qualifient leur association de «projet féministe, environnemental et social». Elles ciblent les refuges pour sans-abri, les centres communautaires et les cliniques pour femmes. «Un jour, une femme m'a raconté que la seule chose qu'elle avait volée dans sa vie était des tampons et des serviettes hygiéniques.» Le prochain voyage est prévu en mai et juin 2017. Une équipe d'une dizaine de cyclistes partira de Californie pour se rendre à Atlanta, où aura lieu la conférence de la société de recherche sur les cycles menstruels, les 23 et 24 juin.

«Les Anglais ont débarqué», disent les francophones, «Je suis sur le chiffon», disent les anglophones, «J'ai passé la frontière, disent les Coréennes». Il existerait 5000 euphémismes pour parler des règles à travers le monde. Le terme «règles» reste encore trop souvent difficile à prononcer. En 1978, la militante féministe Gloria Steinem lançait: «Si les hommes avaient leurs règles, cela deviendrait une caractéristique enviable, virile et une source de fertilité!» La campagne pour briser le tabou commence peut-être dans la salle de bains, en laissant traîner les produits hygiéniques et en parlant des cycles menstruels en famille et entre ami-e-s!

Une jeune fille brise ses chaînes

Grâce à une machine à coudre, le coup de pouce d'un ami américain et une volonté à toute épreuve, Nasreen Sheikh est devenue entrepreneure et défenseuse des droits des femmes. Tout ça en partant de zéro, dans un des pays les plus pauvres du monde : le Népal. Par Veronika Wulf*



Nasreen et les couturières de son entreprise lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Nous sommes mi-mars, Nasreen Sheikh est assise sur le tapis dans son petit appartement de la capitale népalaise, Katmandou. Les mobylettes pétaradent à travers le quartier touristique de la métropole. Les chauffeurs de rickshaw luttent contre les nids-de-poule, la chaleur et les gravats sur leur banquette arrière. À l'intérieur, Nasreen passe ses bras autour de ses jambes, comme pour s'agripper à elle-même. Des larmes coulent sur son visage. « Comment peux-tu me faire ça ? », demande sa mère. « Quand je te vois aux côtés de ces étrangers, je me dis que j'aurais dû t'abandonner à la naissance. »

Plus tard, nous retrouvons Nasreen avec l'un de ces étrangers dans une petite boutique aménagée au rez-de-chaussée de la maison. Des foulards, des sacs, des habits et des porte-monnaie de toutes les couleurs sont entassés dans la pièce. Les vitrines sont salies par la poussière. Ça sent la benzine et le curcuma des vendeurs de rue. Nasreen porte une tunique

traditionnelle à motifs par-dessus son pantalon. Elle paraît plus jeune que ses 24 ans. En pleine conversation avec une touriste américaine, elle rit haut et fort, puis entasse sur le comptoir une dizaine de foulards en laine et de pashminas. « 97 dollars », annonce Saheen, sa sœur cadette. La touriste semble hésiter. « Les produits sont cousus à la main par des femmes victimes de mariages forcés, qui ont peu d'argent et d'opportunités », explique Nasreen. Pas besoin d'en ajouter pour convaincre l'Américaine.

Courage et ambition | L'histoire de Nasreen est celle d'une réussite extraordinaire, dans l'un des pays les plus pauvres du monde. La jeune femme vient de Rajura, un village à la frontière indo-népalaise. Enfant déjà, elle ne supportait pas l'idée qu'une jeune femme, à peine pubère, puisse être promise à un homme. D'ailleurs sa sœur aînée, Yasmin, a été promise à 11 ans et mariée à 16. Au Népal, l'union de per-

sonnes mineures est interdite. Mais de nombreux croyants font fi de la loi, en recourant à des cérémonies traditionnelles. Pour Haleema, la mère de Nasreen, influencée par les règles de castes et l'islam sunnite, le plus important c'est que sa fille épouse un « bon sunnite », qui ait un revenu décent.

Deux jours après leur dispute, Haleema, la mère de Nasreen, est accroupie dans l'appartement et pile du gingembre dans un bol en laiton, au-dessus de deux plaques de cuisson. Le père, tapi dans un coin, regarde fixement devant lui. Dans la chambre d'à côté, son frère aîné, Maghar, est assis sur un matelas élimé entre des montagnes d'habits. L'homme de 33 ans a le même nez retroussé que Nasreen. Son poignet gauche arbore une longue cicatrice, témoin d'un accident dont il a été victime à l'âge de 11 ans, lorsqu'il travaillait dans une fabrique d'ampoules à Delhi.

Du village à la ville | À 18 ans, Maghar a déménagé à Katmandou et sa famille l'a suivi. Ils sont passés d'un village sans voitures à la capitale et son flux chaotique de trafic et de klaxons. Parfois, Nasreen s'assied sur le bord de la route pour observer l'agitation. Elle vivait en ville depuis trois mois lorsque qu'elle est allée à la rencontre d'un homme blanc et moustachu. Il avait la cinquantaine et tenait un chien en laisse. « Tu viens d'Amérique, peux-tu m'enseigner l'anglais ? », lui a-t-elle demandé, en tirant sur son t-shirt. « Oui, bien sûr », lui a répondu l'homme en népalais. Leslie St. John, l'étranger moustachu, raconte aujourd'hui : « Nasreen était si intelligente et brillante. Je devais l'aider d'une manière ou d'une autre. » C'est ainsi qu'il s'est mis à acheter des livres et à inciter Nasreen à lire et à écrire en anglais chaque jour. Il lui a également montré comment utiliser un ordinateur. Il a ensuite pris en charge tous ses frais de scolarisation.

Aux yeux des parents, sceptiques, Leslie St. John reste un étranger. Seul son frère Maghar soutient la démarche de Nasreen. « Je n'ai pas pu aller à l'école, il faut qu'au moins, elle, elle puisse y aller. » C'est ensemble qu'ils ont commencé à fournir une fabrique de textiles pour un salaire de misère. Nasreen a montré à une mendicante enceinte, sans mari, sans-abri et sans emploi comment fabriquer des jupes et des foulards, à partir de morceaux de tissu. Puis, progressivement, d'autres femmes ont rejoint le projet. C'est ainsi que Nasreen a lancé sa petite entreprise en 2006. Mais à l'âge de 20 ans, sa mère est intervenue : « Il est temps de te marier. » Les parents avaient déjà choisi un jeune homme de leur village, payé la dot et défini la date du mariage. Comme le veut la tradition, Nasreen ne devait pas connaître son futur époux avant l'union. Lorsque Nasreen s'est opposée au mariage, ses parents l'ont empoignée hors de la boutique, son père l'a battue et sa mère l'a menacée de la tuer. « Je savais qu'ils ne me

feraient rien. Je sais qu'au fond, ils m'aiment. C'est la société qui a fait d'eux ce qu'ils sont », confie la jeune femme à des amis. Son frère est ensuite retourné dans leur village pour soudoyer le maire et annuler le mariage.

Séisme et nouveau départ | En avril 2015, Nasreen venait d'acheter des sacs et des pantalons sarouels sur un petit marché quand soudain, dans un bruit assourdissant, tout s'est mis à trembler autour d'elle. Son portable a d'abord glissé de sa main, puis Nasreen est tombée à la renverse. La terre tremblait encore lorsqu'elle s'est relevée. La boutique et l'appartement étaient fissurés, la famille voisine enterrée sous leur maison. Ce fut l'un des tremblements de terre les plus violents de l'histoire du Népal. Près de 9000 personnes y ont perdu la vie.

Trois jours après le séisme, les frères et sœurs ont pris un taxi à travers un paysage en ruine. Dans un village en périphérie, ils ont découvert une structure de fer qui s'élevait sur un étage. « C'est ce bâtiment que mon frère, ma sœur et moi avons ensuite transformé en fabrique de textiles, pour bâtir notre futur », explique Nasreen. Une touriste hollandaise et des amis allemands leur ont prêté de l'argent pour acheter le terrain et le matériel de construction et pour payer le salaire des ouvriers. Les dégâts causés par le tremblement de terre leur ont coûté des millions de roupies – presque autant que ce que la boutique leur rapporte en une année. Pourtant, Nasreen ne s'est pas laissé décourager. La petite fabrique a désormais deux étages.

Aujourd'hui, les machines à coudre sont toujours là. Vingt couturières sont assises sur trois rangées, certaines avec des petits enfants sur les genoux. Nasreen leur parle de formation, d'indépendance et de leurs droits. « Si vous ne changez rien, alors rien ne changera », leur lance-t-elle sous une salve d'applaudissements. La jeune femme les encourage à se considérer comme égales à leur mari et à envoyer leurs enfants à l'école. Près de 100 couturières ont été formées par Nasreen, Maghar et Saheen. Certaines d'entre elles sont désormais des travailleuses indépendantes.

De retour dans sa boutique, Nasreen travaille déjà sur de nouveaux projets. Elle pose une pile de papiers sur un bureau. Sur les documents, « Local Women, www.locwom.com Non profit organisation » (Femmes locales, organisation à but non lucratif) est inscrit en grand. « C'est ça, mon nouveau projet », lance-t-elle, rayonnante. Une formation de couturière pour personnes défavorisées, avec un centre de formation et une clinique de soins. Le rêve de Nasreen : construire 100 centres en vingt ans. |

* Veronika Wulf est une journaliste indépendante basée à Stuttgart.

Le féminisme au masculin

Bonne nouvelle : les hommes sont désormais nombreux à se revendiquer défenseurs des droits des femmes. Mais sont-ils réellement prêts à renoncer à leurs privilèges au nom de l'égalité ? S'agit-il d'un exercice de relations publiques ou d'un véritable engagement ? Rencontre avec ces hommes qui s'aventurent en terrain féministe. Par Julie Jeannet



Plusieurs campagnes cherchent désormais à intégrer les hommes dans la lutte pour l'égalité de genre.

This is what a feminist looks like (Voilà à quoi ressemble un féministe), c'est l'inscription que Barack Obama arborait fièrement sur l'un de ses t-shirts il y a quelques mois. Depuis deux ans, un nombre croissant de personnalités masculines s'affichent publiquement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes. Cet engouement féministe répond à l'appel de l'actrice Emma Watson, ambassadrice d'ONU Femmes, qui, en septembre 2014, lançait la campagne *He For She* (lui pour elle), incitant les hommes à s'engager pour les droits des femmes. Mais ONU Femmes n'est pas la seule, la coalition d'ONG MenEngage invite elle aussi les citoyens masculins à s'investir pour réduire les inégalités de genre par le biais de recherches, de plaidoiries et de diverses initiatives politiques. 3346 hommes de 58 pays ont quant à eux signé le manifeste du collectif Zéromacho, qui s'engage contre la prostitution et pour l'égalité. Des cercles de plus en plus larges considèrent l'égalité de genre comme une priorité. Cela se reflète dans des mesures institutionnelles, des politiques publiques et des discours. Mais l'engagement féministe masculin est-il pour autant en augmentation ?

Un engagement historique | Marie-Noëlle Bas, présidente de l'association féministe Chiennes de garde en France, en est convaincue. «Aujourd'hui, 10 % de nos membres sont des hommes, il y a vraiment un engouement masculin pour l'égalité significatif par rapport aux années 1970. Il s'agit d'une évolution historique», lance-t-elle, enthousiaste. Un avis que partage Gérard Biard, porte-parole de Zéromacho : «Nous assistons dans nos sociétés occidentales à des prises de conscience. Certains aspects inégalitaires que nous croyions naturels commencent enfin à être remis en question.» Le sociologue Alban Jacquemart nuance pourtant ces propos : «Déjà à la fin des années 1860, l'engagement d'hommes était une condition incontournable aux premières protestations féministes. Pour faire changer la loi, il fallait le soutien du monde politique, à l'époque exclusivement masculin.» Auteur du livre *Les hommes dans les mouvements féministes. Sociohistoire d'un engagement improbable*, le chercheur constate que depuis 2010, les discours institutionnels insistent beaucoup sur l'importance de l'engagement des hommes pour l'égalité. «Ce thème est désormais très présent

dans les milieux politiques, ainsi que dans les entreprises. En revanche, il ne se répercute pas de manière significative dans les milieux militants.» Si les hommes ne sont pas forcément plus nombreux à rejoindre les associations militantes, sont-ils plus enclins à se revendiquer féministes aujourd'hui ? «Je crois que oui», répond Alban Jacquemart. «Nous assistons à un clivage entre générations. Ceux qui ont connu le militantisme des années 1970 se revendiquent moins facilement féministes que les militants ayant intégré le mouvement dans les années 1990.»

«Alliés» | Gérard Biard, de Zéromacho, se revendique féministe haut et fort. «Pour moi, ce n'est pas un gros mot, c'est avant tout une position politique. Je suis féministe comme je suis de gauche et universaliste», confie-t-il. Sébastien Andrivet a un avis moins tranché. Membre de l'association Slutwalk (marche des salopes) qui dénonce les violences sexuelles, il comprend que certaines femmes considèrent qu'un homme ne puisse pas être féministe. «Nous n'avons pas le même vécu. Si je me balade dans la rue, quel que soit mon habillement, je ne vais pas être apostrophé, comme une femme», explique le militant. «Suis-je féministe ? Je ne me pose pas vraiment la question, mais le féminisme fait partie de ma vie, c'est sûr !» Sa collègue Alicia Ségui trouve que les termes «alliés» et «anti-masculinistes» sont plus appropriés.

Du féminisme sous la coupole | «La première fois que j'ai dit que j'étais féministe, j'ai eu droit à des remarques du genre : t'as péti un plomb, c'est quoi ces bêtises ?», confie Mathias Reynard. Le conseiller national socialiste valaisan a lancé en mai dernier un appel pour l'égalité salariale. En effet, si le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes a été introduit dans la Constitution fédérale suisse en 1981, et si la discrimination basée sur le genre est théoriquement interdite dans la sphère professionnelle depuis vingt ans, les femmes gagnent toujours près de 20 % de moins que les hommes pour un travail équivalent. En Suisse, pas de grandes affiches, ni de déclarations flamboyantes de stars helvétiques. La petite campagne payée par le socialiste valaisan a pour objectif de sensibiliser les parlementaires à la proposition de mise en œuvre de la loi sur l'égalité faite par le Conseil fédéral. Six autres élus de tous les partis sauf l'UDC ont rejoint la campagne.

Mais les femmes ont-elles vraiment avantage à ce que leurs intérêts soient défendus par des hommes au Palais fédéral ? Mathias Reynard en est persuadé : «La thématique de l'égalité est souvent portée par des femmes de gauche, mais comme elles sont très minoritaires, leurs revendications sont perçues par les hommes comme une agression, et donc une grande partie des parlementaires masculins s'y opposent

par principe. Réunir des hommes s'engageant pour les droits des femmes permet de toucher un public généralement moins sensible à la problématique de l'égalité. Les membres de Slutwalk redoutent, en revanche, une instrumentalisation du féminisme par les hommes et certains milieux politiques. «Aujourd'hui, en tant qu'homme, se revendiquer féministe ça fait du bien à l'ego», explique Sébastien Andrivet. «J'ai de la sympathie pour ces campagnes d'hommes qui défendent l'égalité, mais le féminisme ça commence à la maison, dans la répartition des tâches ménagères, par exemple. Les hommes doivent prendre conscience du rapport de domination qu'ils exercent et avant tout faire un travail individuel.» Alicia Ségui ajoute : «Souvent, il y a de belles déclarations d'intention, mais les actes ne suivent pas. J'attends de voir tous ces hommes qui se déclarent féministes dénoncer le sexisme de leurs collègues ou de leurs amis, et respecter la volonté des femmes, qu'elles se baignent en burkini, exercent le travail du sexe ou se baladent en minijupe !»

Des efforts insuffisants | La présidente de Chiennes de garde salue les efforts masculins : «Les discours sur l'égalité restent souvent en surface, mais s'ils permettent, même à un tout petit pourcentage de la population, de prendre conscience des inégalités de genre, alors c'est déjà positif, même si ce n'est pas suffisant.»

La question subsiste : les hommes sont-ils réellement prêts à remettre en question leurs privilèges ? «Tous les hommes profitent de ce système, je crois que la lutte doit inévitablement être menée par les personnes opprimées ! Les hommes ne vont pas renoncer à leurs avantages simplement parce qu'on le leur demande poliment», argumente Alicia Ségui. Malgré plus d'un siècle d'avancées, les rapports de genre restent très hiérarchiques. D'après ONU Femmes, une femme sur trois est victime de violence physique ou sexuelle dans sa vie. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les femmes gagneraient en moyenne 77 % du salaire masculin, au niveau mondial. Gérard Biard se veut pourtant positif : «Ça peut paraître étrange que le groupe dominant renonce à sa position de supériorité, mais je crois que c'est possible si on envisage que tout le monde bénéficierait de l'égalité. Les femmes ne seraient plus soumises à l'autre moitié de l'humanité, et les hommes libérés de l'impératif de domination.» «Être un homme féministe en 2016 n'a absolument rien de spectaculaire !», conclut Mathias Reynard. «C'est une revendication aussi normale que de se dire anti-sexiste, antiraciste et anti-homophobe. Il existe une convergence des luttes et une complémentarité de ces combats. Et je pense que les politiques ont un rôle essentiel à jouer pour revaloriser ce terme !»

À l'assaut du pouvoir municipal

Le 15 juin 2016, le parlement tunisien adoptait la parité sur les listes électorales pour les élections municipales à venir, les premières depuis la révolution. Le résultat d'un long lobby de la société civile tunisienne, et notamment du travail de l'infatigable association Mouwatinet, à Sfax, deuxième ville du pays. Par Maurine Mercier*

Après avoir obtenu en juin dernier la parité sur les listes pour les élections municipales à venir, les femmes tunisiennes veulent maintenant se faire élire. Dans la région de Sfax, deuxième ville du pays, située à 250 kilomètres au sud de Tunis, l'association Mouwatinet – «les citoyennes» en tunisien – a déjà lancé les prochaines étapes. D'abord, appeler les femmes à voter, apprendre à certaines qu'elles ont le droit d'élire leurs représentant·e·s et les initier à s'exprimer librement. Puis les encourager à être observatrices aux élections, susciter l'intérêt pour le processus électoral. Enfin et surtout, les convaincre de se présenter elles-mêmes aux élections, et les former à la gouvernance. Pour les premières élections municipales post-révolutionnaires prévues en 2017,

l'association a convaincu 60 femmes de figurer sur les listes municipales de la région.

Un lourd héritage | «Ça paraît peu, mais on part de loin», résume Béchira Amouri Jalouani, présidente de l'association. Avant 2011, les rares femmes présentes dans la politique tunisienne étaient manipulées par le parti de Ben Ali, rappelle-t-elle. Et depuis la révolution, aucune femme n'occupe de poste parmi les délégations spéciales mises en place dans les municipalités de Sfax dans l'attente des élections.

«Il n'est pas sûr qu'on décroche des postes, mais au moins on entendra enfin une autre logique dans la campagne électorale», ajoute la vice-présidente Chadlia Kechaou. Les fonda-

trices de Mouwatinet ont toutes un passé d'activiste, d'opposante, du moins autant qu'il était possible de l'être sous le régime de Ben Ali, avant la révolution de 2011. Et ça se sent. La voix est forte, posée, le propos asséné. Elles ont déjà lutté. On ne la leur fait pas. Les changements, maintenant, elles veulent les provoquer et les faire entrer dans l'ADN tunisien.

«On ne va pas refaire l'histoire», la position de la femme tunisienne est bien meilleure que celle de ses consœurs des pays voisins, résume Béchira Amouri Jalouani, mais les changements venaient d'en haut. Imposés par Bourguiba et son code du statut personnel. En conséquence, ils ne se sont pas faits en profondeur au sein de la société tunisienne, qui reste très patriarcale. Les deux femmes espèrent que la révolution permette cette fois-ci des changements profonds. Leur analyse: un nouveau système démocratique et des élections municipales libres favorisent un changement à partir du bas, et donc par et pour les premières personnes concernées: les femmes. Elles le sentent, les acquis sous Bourguiba ne seront pas définitifs tant qu'ils resteront des lois écrites, plutôt que des habitudes.

Des femmes indépendantes | Partir d'en bas permet aussi d'éviter aux femmes de Mouwatinet un de leurs pires cauchemars: l'instrumentalisation politique. Elles se rappellent avec colère des organisations féministes actives sous Ben Ali, en réalité de simples instruments de propagande du pouvoir. Mouwatinet veut garder son indépendance, mais dans un esprit d'ouverture. Une femme membre du bureau régional du parti au pouvoir Nidaa Tounes suit les cours proposés par l'association: des formations à la gestion administrative et la mise en place de campagnes électorales. Son parti n'a rien organisé, uniquement parce que la date des élections municipales n'est pas encore fixée, assure Gharbia Sessi dans un éclat de rire. Elle a préféré anticiper, dit-elle, ou elle se fait peut-être moins d'illusions qu'elle ne veut bien l'avouer sur ce que son parti va préparer pour les femmes. Seule femme couverte de toute la bande, son voile bleu ciel, bien ajusté autour du visage, disparaît derrière son immense sourire et un nouvel éclat de rire à sa mention. «C'est vrai que je porte le voile et que je respecte la religion, mais mes convictions religieuses n'ont jamais empêché le reste, notamment la défense des droits des femmes.»

Mouwatinet sur le terrain | Toutes les femmes réunies dans cette petite salle du deuxième étage d'un bâtiment du centre de Sfax sont enseignantes. C'est un réseau facile à activer, résume l'une d'entre elles, et «honnêtement, il nous fallait immédiatement des femmes avec un certain bagage intellectuel pour se présenter aux élections», reconnaît une autre membre de Mouwatinet. Mais leurs actions

les portent à élargir le cercle, à susciter l'intérêt de toutes les femmes. Pas nécessairement facile dans la région de Sfax, qui compte 80 quartiers populaires où vivent 130 000 habitants, dont des femmes, qui sont parfois analphabètes et souvent ne possèdent même pas la carte d'identité nécessaire pour voter.

Dès 2011, l'association a organisé dans ces quartiers populaires et dans les zones rurales des séances de vote blanc pour sensibiliser les femmes au droit de vote. Mouwatinet s'est ensuite installée dans les bureaux électoraux en formant des dizaines de femmes à l'observation d'élections et à devenir membres administratives des bureaux de vote de leur municipalité.

«Vous savez, quand une femme tunisienne sort du boulot, elle court à la maison pour s'occuper des enfants, du mari, de ses parents et de ses beaux-parents. Il a donc fallu être intelligentes.» Seule la pause de midi permettait aux membres de Mouwatinet d'avoir l'oreille attentive de femmes au travail. Elles ont donc occupé le terrain des cantines, offrant le modeste repas de midi et de précieuses explications sur les élections.

Le risque d'essoufflement | Un travail militant de base, de terrain, qui a porté ses fruits. Le taux de présence des femmes dans l'administration électorale a augmenté de 42 % pour les deux circonscriptions de Sfax entre 2011 et 2014. Les observatrices ont aussi été plus nombreuses lors du scrutin parlementaire de 2014. De plus, 60 femmes qui ne sont pas issues d'appareils de partis ont accepté de participer aux élections municipales. La présidente de Mouwatinet reste inquiète malgré ce succès. Les élections municipales ont été reportées de mars à octobre 2017 car la loi électorale n'a pas encore été votée. Un report qui pourrait briser cet élan. «Les tristes démonstrations de politique politicienne au niveau national ne donnent pas une bonne image de la politique et pourraient écœurer certaines de nos candidates», soupire Béchira Amouri Jalouani.

Paradoxalement, la raison pour laquelle ce report inquiète démontre pourquoi les femmes doivent maintenir leur engagement politique. Sept mois d'engagement supplémentaire, de travail politique en plus pour des femmes déjà surchargées, entre travail et corvées familiales traditionnelles. «Il leur faut des crèches à prix abordables», tonne Béchira Amouri Jalouani. Aujourd'hui, la plupart des infrastructures de ce type à Sfax sont privées et trop chères. Sauf que ces décisions se prennent au niveau municipal. «Des crèches publiques existaient, mais la municipalité les a toutes fermées. Des femmes dans des exécutifs seraient le meilleur moyen de mettre ce thème à l'agenda.» |

* Journaliste indépendante basée en Tunisie.



«C'est vrai que je porte le voile, mais mes convictions religieuses ne m'ont jamais empêchée de défendre les droits des femmes», explique Gharbia Sessi de l'association Mouwatinet.

Obama, les zones d'ombre d'un bilan

Barack Obama a su sortir le pays de la tourmente économique, faire rentrer les derniers GI's d'Irak et d'Afghanistan et rétablir les relations avec Cuba. Pourtant, les États-Unis restent déchirés par les discriminations, notamment la violence policière à l'encontre des Noirs. Par Sabine Cessou*

«Admettre que nous avons un sérieux problème ne contredit en aucune manière notre respect pour la vaste majorité des officiers de police qui risquent leur vie tous les jours pour nous protéger. (...) Il s'agit de dire, en tant que nation, que nous pouvons et devons faire mieux pour instituer les meilleures pratiques qui réduisent l'apparence et la réalité des biais raciaux dans le maintien de la loi.»

Ces phrases, prononcées par Barack Obama après les fusillades de Dallas et de Baton Rouge, qui ont vu les 7 et 17 juillet d'anciens soldats afro-américains revenus d'Irak et d'Afghanistan tuer des policiers par vengeance raciale, après d'ânières

bavures policières contre des Noirs, en disent long sur le numéro d'équilibriste auquel s'est livré le premier président noir des États-Unis durant ses deux mandats. Obama a toujours pris soin de se positionner au-delà des fractures raciales, pour incarner une figure présidentielle fédératrice. Les violences policières qui ont fait d'Alton Sterling et Philando Castile les 115^e et 116^e hommes noirs désarmés tués par la police en 2016, sur fond de montée d'un racisme ouvert, porté par les discours du candidat républicain Donald Trump, auraient pu passer pour son principal échec. Il n'en sera rien : même les célébrités afro-américaines qui se sont réunies

derrière la chanteuse Alicia Keys pour réaliser en juillet une vidéo forte dénonçant les «23 manières dont vous pouvez être tué si vous êtes Noir aux États-Unis», ont demandé le «changement maintenant» au président, sans pour autant le critiquer ni le pointer du doigt. Obama, que le monde entier avait exagérément admiré «au faciès» lors de son élection en novembre 2008, n'aura certes pas changé en profondeur les relations «de race» aux États-Unis. Mais très peu, dans sa «communauté», lui en tiennent rigueur.

Ta-Nehisi Coates, journaliste noir et auteur d'un essai retentissant sur la violence qui pèse à l'encontre des Noir·e·s



Même si Barack Obama a toujours pris soin de se positionner au-delà des fractures raciales, son élection n'a pas réglé la question du racisme aux États-Unis.

aux États-Unis, rappelle ainsi : «Ce n'est pas parce que Léon Blum a été chef du gouvernement français que la France n'a jamais connu de problème d'antisémitisme. Ce n'est pas parce que Benazir Bhutto a été Premier ministre qu'il n'y a pas de sexisme au Pakistan. De même, l'élection d'Obama n'a en aucun cas réglé la question du racisme aux États-Unis.»

Force est de le constater : à en croire les avocats blancs comme les rappeurs noirs croisés à New York durant ce reportage, Obama a réussi le tour de force d'être respecté chez lui jusqu'à son départ du pouvoir.

Plein emploi et «Obamacare» | Un signe qui ne trompe pas : son bilan ne fait pas vraiment débat, au pays du roi dollar où l'économie prime. Élu en pleine crise financière internationale, fin 2008, Barack Obama a su sortir le pays de la tourmente, intervenir pour sauver les banques et l'industrie automobile, avant de renouer avec le plein emploi. Avec moins de 5% de chômage, les États-Unis restent une exception parmi les pays occidentaux. Sur le plan diplomatique, il a donné le change. Les derniers GI's sont rentrés d'Irak et d'Afghanistan en 2012, comme promis, et les relations ont été rétablies en mars 2016 avec Cuba. Pour la première fois, les États-Unis n'ont plus joué comme un frein, mais plutôt comme un leader dans la négociation des accords sur le changement climatique. La légalisation du mariage homosexuel, en juin 2015, est également à inscrire à l'actif d'un président tourné vers l'avenir. *Last but not least*, il a tout changé au sort des moins nantis avec son fameux «Obamacare».

Le *Patient Protection and Affordable Care Act*, adopté en mars 2010 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2014, vise à couvrir les 50 millions d'Américain·e·s qui ne pouvaient pas s'offrir des soins de santé auparavant. Cette loi a rendu obligatoire l'assurance maladie pour les services ambulatoires, d'urgence, d'hos-

pitalisation, de rééducation, de santé mentale, d'accouchement et de pédiatrie, sans oublier les prescriptions, les analyses médicales et la prise en charge des maladies chroniques. Lors de sa première année d'application, elle a permis d'assurer 12 millions de nouvelles personnes, faisant tomber la part des non-assuré·e·s de 18% à 12% des 18-65 ans, selon l'institut de sondage Gallup.

Des discriminations ancrées | Le simple fait d'avoir vu la famille Obama emménager à la Maison-Blanche a contribué à briser le «plafond de verre» pour les Noir·e·s, sur le plan symbolique. «Il a permis à toute une partie de la société de nourrir des ambitions, dans un pays où l'on sait qu'on peut être Noir et devenir le plus grand dirigeant du monde libre, affirme ainsi Alex Okafor, étudiant de 28 ans en science politique à Princeton. C'est une autre question de juger le bilan d'Obama, en tenant compte de la résistance et de la bureaucratie à laquelle il a dû faire face.»

Manthia Diawara, directeur de l'Institut des affaires afro-américaines de l'Université de New York (NYU), pointe cependant la montée de deux ressentiments à l'encontre du président sortant : «D'un côté, les Blancs se sont réveillés en tant que minorité victimisée et le racisme n'existait pas à cette intensité avant l'élection d'Obama. Il s'agit d'une sorte de réaction, ouvertement portée par Donald Trump et des chaînes comme Fox News. D'un autre côté, les Noirs sont également désenchantés : ils réalisent qu'Obama n'a pas pu faire ce pour quoi ils l'avaient élu.»

Sur la question des discriminations, Barack Obama a également fait preuve de pragmatisme, se montrant prêt à désamorcer les tensions plutôt qu'à prendre parti. Henry Louis Gates, une célébrité de l'Université de Harvard, s'était fait arrêter le 16 juillet 2009 parce qu'il tentait d'ouvrir la porte de sa villa – trop chic pour lui aux yeux des policiers blancs,

qui l'ont pris pour un cambrioleur. Deux semaines plus tard, le chef de l'État avait organisé un beer summit («sommet de la bière») à la Maison-Blanche, invitant le professeur émérite et le policier zélé à partager le verre de l'amitié.

Black Lives Matter | Un autre intellectuel noir de renom, Cornel West, a été l'une des voix les plus critiques à l'égard d'Obama, allant jusqu'à le traiter de «premier président noir et négriqué» en 2015. Définition du terme «niggerized» : «Une personne qui a peur et se trouve intimidée lorsqu'il s'agit de dénoncer la suprématie blanche.» Les bavures policières répétées à l'encontre de jeunes Noir·e·s ont vu l'éclosion, à partir de 2012, du mouvement *Black Lives Matter* («Les vies noires comptent»), né d'un simple hashtag lancé par trois jeunes Afro-Américaines sur Twitter. Obama, de son côté, a évité de passer pour le président d'une minorité. «On sait bien qu'il est le président de tous les Américains, renchérit Cornel West, mais la suprématie blanche est aussi américaine que la tarte aux cerises!»

Nombre de ses défenseurs et défenseuses lui trouvent des circonstances atténuantes. Ils rappellent qu'il n'a pas gouverné seul, mais dans un cadre institutionnel contraignant. Tout au long de ses deux mandats, le Congrès s'est employé à bloquer ses projets. «La Chambre des représentants du peuple a agi dans la conviction qu'Obama n'était pas légitime parce qu'il est l'un des rares présidents des États-Unis à ne pas être issu de l'establishment, explique ainsi Dame Babou, journaliste à Harlem. Une hostilité plus profonde que le racisme.» Cette atmosphère l'a empêché de réformer l'immigration et le port d'armes, mais aussi de fermer la prison de Guantánamo, comme il l'avait pourtant promis. I

*Sabine Cessou est journaliste indépendante, elle contribue régulièrement pour RFI, Afrique Magazine et le Monde diplomatique.

Solidaires en dépit des conflits

Alors que la guerre ravage toujours l'est de l'Ukraine, Svetlana Gannushkina rappelle l'importance de la société civile. La célèbre défenseuse des droits humains russe, lauréate du prix Nobel alternatif, est persuadée que la solidarité internationale doit être une priorité en période de conflit. Propos recueillis par Peter Franck*

▷ **AMNESTY:** Svetlana, vous défendez les droits des réfugié-e-s depuis des décennies en Russie et dirigez Memorial, une organisation de défense des droits humains dans le nord du Caucase. Quelles ont été les conséquences de l'annexion de la Crimée et de la guerre dans l'est de l'Ukraine sur votre travail ?

◁ **Svetlana Gannushkina:** En tant que défenseurs et défenseuses des droits humains, nous n'avons pas pu empê-

cher l'annexion de la Crimée, ni même l'invasion de l'est de l'Ukraine. Il en est de même pour la guerre en Syrie. Il y a pourtant un domaine où nous pouvons faire la différence: nous devons maintenir la collaboration entre les organisations de la société civile par-delà la ligne de conflit. Il est aussi de notre devoir d'intervenir auprès des dirigeants, comme nous l'avons fait durant les deux guerres tchéchènes. Il n'y a pas eu un jour sans

que des activistes russes et tchéchènes se rencontrent. Lors des manifestations, il y avait toujours des militants des deux camps. Nos activités ont été couronnées de succès: nous avons empêché que la guerre ne vire en conflit interethnique.

▷ **La situation est-elle encore similaire aujourd'hui ?**

◁ Nous avons et avons toujours un rôle à jouer en Crimée et dans l'est de

l'Ukraine. Une grande partie de la société civile russe est très critique envers la politique russe. Pourtant, il n'est pas toujours facile de collaborer avec nos collègues ukrainiens. Évidemment, nous percevons le conflit d'un œil différent de part et d'autre de la frontière. Du côté ukrainien, au début, il y avait beaucoup de colère et de déception, et peu de personnes étaient enclines à critiquer les erreurs de leurs autorités. Je les comprends car l'agression venait de la Russie. Dans ce genre de situation, il vaut mieux se serrer les coudes et éviter d'entrer en conflit avec son propre gouvernement.

▷ **C'était donc une situation difficile...**

◁ Malgré une situation initiale délicate, nous avons tout fait pour maintenir la collaboration avec nos collègues et pour nous faire entendre du peuple ukrainien. Par exemple, l'une de mes priorités est, encore aujourd'hui, de répondre aux médias ukrainiens. Il est en effet très important que les gens sachent qu'il existe en Russie des voix critiques envers la politique du gouvernement russe. Malgré ça, nous sommes injuriés sur Facebook. Les gens nous écrivent: « Bien que vous critiquiez les Russes, nous vous détestons, comme nous détestons tous les Russes. » Je suis heureuse que mes amis et collègues ukrainiens n'aient pas laissé le conflit affecter les bonnes relations que nous entretenions auparavant. Ils sont toujours là et je suis consciente que ça n'est pas facile pour eux. D'ailleurs, à l'apogée du conflit, nous avons pu joindre nos collègues ukrainiens pour

leur demander d'accueillir des réfugiés ouzbèques qui devaient être expulsés de Russie vers l'Ouzbékistan, alors qu'ils y étaient menacés de torture et de mort. Une formidable coopération de la société civile, dans une situation extrême.

▷ **Et en Crimée ?**

◁ Il est très compliqué de défendre les droits humains là-bas. Nos collègues ukrainiens ont réagi différemment lorsque nous leur avons proposé notre travail dans cette région. Il faut considérer leur point de vue: accepter notre aide juridique qui est orientée vers le droit russe, revenait en quelque sorte à accepter l'annexion. Et cela pouvait être perçu comme une trahison. Le problème actuel est le suivant: une majorité de la population de Crimée possède un passeport russe, mais la minorité qui s'oppose à l'annexion ne possède aucun document. Elle est désormais devenue étrangère dans son propre pays. D'autres souhaitent un passeport russe mais n'ont pas pu l'obtenir parce qu'ils n'étaient pas enregistrés en Crimée car le droit ukrainien ne l'exigeait pas. Ces personnes doivent aujourd'hui faire face à de nombreux problèmes.

▷ **Le travail de Memorial est-il entravé par la guerre ?**

◁ Dans l'absolu, les discussions avec les défenseurs des droits humains ukrainiens avec lesquels nous travaillons dans le cadre de Memorial sont devenues plus difficiles. Les discussions que nous avons sont parfois douloureuses et ne nous mènent pas toujours aux mêmes conclusions. Elles

restent pourtant nécessaires, car c'est notre seul moyen d'avoir une image réaliste de la situation. Nous surmontons ce problème. Nos collègues ukrainiens n'ont d'ailleurs pas quitté Memorial.

▷ **Comment qualifieriez-vous votre collaboration avec les organisations occidentales à propos du conflit en Ukraine et de la répression des ONG russes indépendantes ?**

◁ Nous entretenons une bonne collaboration avec les ONG occidentales. La communication s'est simplifiée. Nous échangeons régulièrement, et les frontières ont perdu la signification qu'elles avaient auparavant. En deux heures, je peux me rendre à Berlin où je serai accueillie par des amis. Les fractures ne se situent plus au niveau des frontières. Sur cette question, nous sommes bien en avance sur nos gouvernements. Nous avons compris qu'il existe des problèmes globaux, qui nous concernent tous, et que nous ne pouvons les régler que si nous travaillons ensemble dans l'intérêt de l'humanité. En ce sens, je me sens libre de critiquer les lois migratoires allemandes, par exemple. Nous devons défendre et étendre notre collaboration, malgré le fait que nos gouvernements cherchent à réduire notre marge de manœuvre.

▷ **On vous a décerné le prix Nobel alternatif. Que représente cette distinction pour vous ?**

◁ Ce prix est un merveilleux signe de solidarité internationale, à une époque où le gouvernement cherche à anéantir la société civile en Russie. C'est une façon de montrer à la communauté internationale de quoi nous sommes capables. Notre message est le suivant: nous nous engageons pour les personnes réfugiées, qui ont urgemment besoin d'aide. Cette distinction nous conforte dans notre travail. |

* Peter Franck est expert de la Russie pour la Section allemande d'Amnesty International.



Svetlana Gannushkina se bat depuis plusieurs décennies pour protéger les droits des personnes réfugiées et déplacées en Russie.

Les Roms de passage en Suisse

Quelque 400 à 500 caravanes de « gens du voyage » étrangers transitent chaque année par la Suisse. Qui sont-ils vraiment, d'où viennent-ils et quelles sont leurs activités ? Par Stéphane Laederich*



Entre 50 000 à 80 000 Roms vivent en Suisse.

Les Roms s'installent du printemps à l'automne dans des champs ou des zones industrielles et sont à l'origine de nombreuses contributions journalistiques négatives. À en croire certains médias, ces personnes détruiraient les places de transit, laisseraient leurs excréments partout et gagneraient leur vie de manière douteuse.

Certains médias se contentent de relayer des stéréotypes négatifs émis par les « riverains », les responsables politiques ou d'autres autorités. Mais personne ne sait vraiment qui sont ces Roms, d'où ils viennent, ni ce qu'ils font. Les réactions suscitées par leur arrivée sont

sans équivoque: ils sont de toute façon toujours « beaucoup trop » et leur installation, encadrée par la police, est systématiquement qualifiée « d'illégale » quel que soit le lieu choisi.

On ne parle presque jamais des 50 000 à 80 000 Roms bien intégrés en Suisse. Et pour cause, ce groupe ne se démarque pas du tout du reste de la population. Sédentaire, il ne révèle que rarement son appartenance ethnique, par peur des discriminations. Seule une petite minorité est nomade ou semi-nomade. Ces semi-nomades sont le plus souvent des Sinti ou des Manouches,

des Lovara, Kalderaša ou des Šojožara qui leur sont apparentés, et quelques petits groupes d'ex-Yougoslavie comme les Dirzara et Džambaša. Quelques Sinti et Manouches vivent toute l'année en Suisse dans des caravanes. Au total, moins de 100 caravanes. S'ajoutent à cela quelques Lovara et Kalderaša.

Personnes en transit | Les 400 à 500 caravanes qui transitent chaque année par la Suisse appartiennent à des Sinti de France, d'Allemagne ou d'Italie, à des Manouches de France et à des Roms Vlach du Benelux, de France et d'Allemagne.

Il arrive que des groupes plus grands se retrouvent en Suisse à l'occasion d'un mariage ou d'une célébration religieuse organisée par des églises libres. Durant l'été 2015, un sous-groupe de Lovara de France et d'Allemagne, régulièrement présent en Suisse, a été rejoint par d'autres personnes pour un mariage. En 2012, un mariage a été célébré en Valais. Et plus rarement, de très grands groupes sont de passage en Suisse. Il y a quelques années, 150 caravanes de Kalderaša ont fait halte à Zurich pendant plusieurs semaines car un des enfants était à l'hôpital.

Appartenances multiples | La majorité des semi-nomades de passage en Suisse viennent des pays limitrophes: France, Allemagne, Italie et parfois Espagne. Une partie des « gens du voyage » français ou allemands ont des racines en Belgique, en Norvège ou en Suède. Au sein d'une *Kumpanja*, que l'on peut définir comme une communauté de voyage et de commerce, on trouve souvent des personnes qui viennent de différents pays. Chez les Sinti et les Manouches il y aura souvent des Allemand-e-s et des Français-e-s car les familles sont transfrontalières.

Chez les Lovara, il y aura des Français-e-s et des Belges, des Allemand-e-s et des Scandinaves. Car de nombreux Lovara russes et polonais y ont émigré dans les années 70 et 80. Cette multitude d'appartenances nationales se traduit dans les passeports et dans les noms propres de ces familles. De nombreux Roms scandinaves ont adopté des patronymes locaux. C'est simplement le résultat de l'histoire migratoire et de la volonté de s'adapter au lieu dans lequel ils vivent. La plupart de ces Roms semi-nomades ont des maisons en France ou en Allemagne.

Les Džambaša et les Dirzara d'ex-Yougoslavie constituent un cas à part. Arrivées en tant que requérantes d'asile en France, ces personnes n'ont pas obtenu de papiers et n'ont pas pu s'intégrer dans

la société française. Elles vivent dans des « campements » que l'on peut assimiler à des bidonvilles en Alsace, près de la frontière suisse. Dans leurs pays d'origine, elles n'étaient pas du tout nomades.

À l'exception de quelques Sinti et Manouches en Suisse, et de quelques Roms d'Italie, la grande majorité des Roms ont une maison ou un appartement en Alsace ou en Allemagne, en Belgique, et parfois même en Scandinavie. Ces personnes ne font pas de pause fixe en hiver mais retournent régulièrement dans leur maison entre deux voyages. Si du travail se présente en hiver ou si elles doivent se déplacer pour une rencontre familiale ou autre, elles reprendront la route. Mais il est clair que selon le type de métier exercé, comme la peinture ou les travaux de nettoyage, les possibilités seront plus rares en hiver.

Les métiers typiques | Trois familles illustrent parfaitement l'organisation et les métiers exercés par ces groupes. La première s'est spécialisée dans le nettoyage de métiers à tisser. Elle effectue un travail très spécifique dans quelques rares fabriques à tisser encore en activité en Europe. Le besoin pour ces travaux existe toujours, mais aucune entreprise ne peut se permettre d'engager à plein temps du personnel pour ce type de travail. Cette famille, que nous connaissons, effectue donc ces travaux dans toute l'Europe. Elle voyage de la Scandinavie à l'Italie en passant par la France et la Pologne. Elle pourrait séjourner dans des hôtels, mais vu le temps relativement long passé dans chaque pays, c'est la caravane qui est la solution la plus adaptée.

Une autre famille s'est spécialisée dans le nettoyage et l'installation de stores et de jalousies. Elle voyage presque exclusivement pendant la belle saison. Une troisième famille effectue des travaux de peinture sur des volets en bois et sur des jalousies.

Ces *Kumpanja*, ou communautés de voyage et de commerce, fonctionnent exactement comme n'importe quel autre commerce. Carnet de commandes, réservations, contrats, tout est planifié longtemps à l'avance. Et comme pour tous les métiers et tous les commerces, il y a de la concurrence. |

* Stéphane Laederich est directeur de la Roma Foundation. Docteur en mathématiques, il a enseigné cette branche à l'université. Il est le co-auteur avec Lev Tchernenkov du livre « The Roma », Schwabe Verlag, 2004.

Plus de 40 groupes différents

Les Roms (ou plus exactement les Roma) se nomment généralement par le nom du groupe auquel ils appartiennent. On dénombre plus de 40 groupes différents: Arlii, Bugurdži, Kalderaša, Lovara, Gurbeti, Rudari, Ursarja, Džambaša, Dirzara, Xaladitka, Cale, Kale, Sinti, Manouches, etc. Ils partagent une langue commune qui comporte plusieurs dialectes et des traditions. Les groupes sont transnationaux. Certains groupes sont grands, comme les Arlii d'Albanie, du Kosovo, de Macédoine et de Bulgarie, avec plus d'un million de personnes. D'autres groupes, comme les Kaale finnois, ne comptent que quelques milliers d'individus. Certains groupes très connus, comme les Kalderaša, sont relativement petits avec quelques centaines de milliers de personnes, mais sont présents dans tous les pays européens.

Les Roms sont et ont toujours été sédentaires. Sur les 10 à 12 millions de Roms que compte l'Europe, moins de 1% sont nomades. Le nomadisme traditionnel ne se retrouve que chez une minorité de groupes, notamment chez les Manouches, les Sinti, les Kale anglais, les Lovara, les Kalderaša et les Ursarja. SL

En prison dans le Sahara

Les réfugié-e-s qui tentent de gagner l'Europe en traversant l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb sont fréquemment victimes d'enlèvements et de violences. Un reportage au Mali et en Libye. Par Bettina Rühl*



Manumbe N'Diaye a trouvé refuge dans la Maison des migrants.

L'homme qui entre dans la pièce se meut avec une extrême lenteur. Il s'agrippe aux murs comme s'il avait peur de tomber. «Les réfugiés qui arrivent ici sont souvent tellement affaiblis qu'ils tiennent à peine sur leurs jambes», raconte Eric Alain Kamdem. Ce dernier travaille à la «Maison des migrants» à Gao, au nord du Mali. La ville est l'un des plus importants carrefours sur la route des migrant-e-s. Manumbe N'Diaye,

qui vient du Sénégal, s'est déjà présenté avant-hier. «Comme il était pratiquement incapable de parler, nous l'avons transféré à l'hôpital», explique Kamdem. Le jeune homme vient d'en sortir et Kamdem demande qu'on le conduise dans un dortoir où il pourra s'allonger.

Maltraitance | La «Maison des migrants» est un lieu d'accueil pour les personnes qui cherchent à gagner l'Eu-

rope ou en reviennent après l'échec de leur projet migratoire. Ouverte il y a dix ans par la paroisse de Gao, elle leur offre de l'eau, de la nourriture et un endroit pour dormir. Les malades sont soigné-e-s aux frais de la paroisse. Les migrant-e-s y trouvent du réconfort, des conseils et un appui pour remplir les formalités nécessaires lorsqu'ils veulent rentrer au pays. L'an passé, près de 2000 personnes sont passées par Gao. Les collaboratrices et

collaborateurs de la Maison des migrants tiennent ces chiffres des passeurs qui se trouvent en ville. Selon Kamdem, rien que les quatre derniers mois de l'année, le centre a accompagné plus de 200 personnes, près de 30% de plus que les mois précédents. «À l'aller, ils nous évitent ou sont séquestrés par les passeurs dans des hébergements de masse, où ils sont de plus en plus souvent brutalisés.»

Selon Kamdem, la multiplication des conflits armés dans la région est l'une des principales raisons de l'augmentation de ces sévices. Les milices sont fréquemment impliquées dans le commerce des réfugié-e-s. Depuis le putsch militaire de 2012, le Mali est constamment en proie aux troubles. De nombreuses régions du Niger voisin sont aux mains des islamistes armés, qui se livrent parfois au trafic de drogue. La situation est particulièrement catastrophique en Libye. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, aucun gouvernement ne contrôle plus l'ensemble du territoire. Le pays est devenu un véritable patchwork de régions soumises à différents chefs de guerre. L'absence de pouvoir central fait le jeu de toutes sortes de groupes armés et mafieux, dont des réseaux spécialisés dans la contrebande et le commerce d'êtres humains.

Des routes périlleuses | L'organisation pour la recherche et le développement Sahan, basée au Kenya, a publié au début de l'année un rapport dans lequel elle dénonce de graves violations des droits humains sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Les enquêtes menées par Amnesty International confirment les cas de mauvais traitements et de torture infligés par les autorités libyennes.

Depuis la chute de Kadhafi, les activités des passeurs ont très nettement augmenté, alors que les migrant-e-s sont toujours davantage à chercher à gagner l'Europe depuis la Libye. Cette route est pourtant la plus dangereuse de tout le

continent africain, avec celle qui passe par la péninsule égyptienne du Sinaï. Des Bédouins y exploitent de véritables camps de torture, où ils martyrisent des réfugié-e-s kidnappé-e-s dans le but d'obtenir une rançon de leur famille. Depuis qu'Israël a verrouillé sa frontière avec l'Égypte en 2012 par un puissant dispositif sécuritaire, les rapt de migrant-e-s se multiplient en Libye, comme si cette entreprise criminelle avait simplement été délocalisée.

L'organisation Sahan fait état de prisons dans plusieurs villes et localités du sud libyen, où les autorités locales retiennent les réfugié-e-s parfois pendant de nombreux mois, tout en les brutalisant. Elles ne les libèrent que contre paiement d'une rançon. «Certains de ces centres de détention sont gérés comme des entrepôts de marchandises pour la traite humaine (c'est surtout le cas à Ajdabiya)», dénonce le rapport de Sahan. L'autoproclamé État islamique séquestre lui aussi des migrant-e-s.

Une des multiples prisons libyennes affectées au renvoi se situe à 30 kilomètres de la ville de Misrata, au centre de la Libye. «Lorsque l'afflux de migrants est au plus fort, nous avons un millier de gens ici», dit le directeur Salah Abed Abous. En ce moment, seuls 350 migrant-e-s y séjournent, «il n'y en a jamais eu si peu». Mais les locaux où ils sont entassés, matelas contre matelas, sont tellement exigus qu'on peine à imaginer comment un nombre trois fois plus élevé peut y survivre. La direction de la prison semble au moins se soucier de leur assurer des conditions de vie supportables. Avec leur aide, elle rénove une ancienne école sur le terrain voisin afin de leur offrir plus de place.

Otages | Kamdem entend de plus en plus souvent parler de groupes islamiques retenant des migrant-e-s en otage dans le nord du Mali. Ils les torturent et les obligent à appeler leurs familles, qui sont

menacées par téléphone: soit elles paient une rançon, soit le prisonnier ou la prisonnière est exécuté-e. Le prix demandé peut avoisiner l'équivalent de 45 francs, une somme comparativement modeste, quand on sait, d'après le témoignage de survivant-e-s, que les bourreaux du Sinaï exigent parfois plus de 30 000 dollars par personne. Même si les rançons sont moins élevées au Mali, les atrocités pratiquées en Libye et au Sinaï semblent avoir fait tache d'huile.

Celles et ceux qui ne tombent pas aux mains de ces bandes criminelles subissent souvent également des mauvais traitements de la part des passeurs, quand ceux-ci ne les conduisent pas à la mort par pure négligence. «On entend tellement parler des morts en Méditerranée, mais personne ne parle des morts du désert», critique Kamdem. Il arrive pourtant qu'un drame sur la route du nord fasse les gros titres de la presse internationale, comme à la mi-juin, lorsque les corps de 34 migrant-e-s, dont vingt enfants, ont été retrouvés dans le nord du Niger. Aux dires du ministre de l'Intérieur du pays, ces personnes avaient été abandonnées dans le désert par leurs passeurs.

Rentrer chez soi | Manumbe N'Diaye a pu échapper à la mort. Il a été arrêté en chemin par des hommes en armes qui l'ont dépouillé de tous ses biens. Dans le désert, il a vu des cadavres et des mourant-e-s, il a vu des êtres qui luttèrent pour rester en vie. Puis il a atteint un village où quelqu'un lui a donné de l'eau et un bol de lait. Maintenant, N'Diaye ne veut plus qu'une chose: rentrer chez lui. «Je n'allais pas si mal, je vendais des vêtements usagés et je gagnais un peu d'argent», dit-il. «Mais je n'étais pas satisfait, je voulais tenter autre chose. Ce n'est que maintenant que je réalise combien il est précieux d'avoir un chez-soi.»

* Bettina Rühl est journaliste indépendante et correspondante pour l'Afrique. Elle vit au Kenya.

LA LIBERTÉ, UNE VALEUR DURABLE

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Nous avons toutes et tous des valeurs importantes à transmettre par-delà notre vie. Un testament permet de disposer soi-même de ses biens et de tout régler selon ses désirs. Je vous conseille volontiers de manière professionnelle, confidentielle et gratuite. N'hésitez pas à me contacter au 031 307 22 69, ou par courrier électronique à cvongunten@amnesty.ch. Vous pouvez aussi commander la brochure qui vous permet de rédiger un testament. Je suis à votre disposition en tout temps !

Avec mes cordiales salutations,
Chantal von Gunten Graf

Crimes en Irak : faut-il traduire George W. Bush et Tony Blair devant la Cour pénale internationale ?



Sandra Delval
Conseillère juridique au département droit pénal et enquêtes à TRIAL.

George W. Bush et Tony Blair doivent être jugés pour les crimes dont ils sont responsables

Selon un principe bien établi de la justice internationale, les responsables de crimes internationaux ne sauraient être exemptés de leur responsabilité en raison de leur rang ou de leurs fonctions. Conformément à ce principe, George W. Bush et Tony Blair doivent être traduits en justice pour les crimes allégués commis par leurs troupes en Irak. Le pays ne reconnaît pas la compétence de la Cour pénale internationale (CPI), mais celle-ci pourrait tout de même être compétente pour juger Tony Blair car le Royaume-Uni est un État partie au Statut de Rome. La CPI montrerait ainsi que la justice internationale n'épargne pas les ressortissants d'États puissants.

La question se pose différemment pour George W. Bush. La CPI ne peut pas s'auto-saisir puisque ni l'État où les crimes ont été commis, l'Irak, ni l'État dont le suspect est ressortissant, les États-Unis, ne sont parties au Statut de Rome. Reste le défèrement de la situation par le Conseil de sécurité des Nations unies qui rendrait alors la Cour compétente, comme cela a été le cas pour le Soudan en 2005. Mais, si George W. Bush ne peut être jugé par la CPI, il peut l'être par les juridictions nationales de nombreux États qui ont le devoir de le faire, en vertu du principe de compétence universelle.

Une justice internationale qui épargnerait ces deux anciens chefs d'État ne serait ni juste, ni crédible. Le « deux poids, deux mesures » encouragerait les États les plus puissants à se croire intouchables, ouvrant la voie à de nouvelles atrocités. |

Il est impossible de traîner George W. Bush et Tony Blair en justice

« Pire qu'un crime, une faute. » - Talleyrand

La Commission Chilcot chargée d'examiner le processus de décision qui a conduit la Grande-Bretagne à envahir et occuper l'Irak en 2003 n'avait pas à se prononcer sur la légalité de l'opération. Elle constate cependant que Tony Blair, pressé par George W. Bush, s'est fondé sur un avis de droit discutable pour se passer de l'aval du Conseil de sécurité. L'usage de la force n'était pas l'ultime recours autorisé par la charte, les moyens pacifiques pour résoudre le conflit n'étant pas épuisés. La commission laisse entendre sans le dire qu'on est en présence d'une violation de la charte et d'une guerre d'agression. Pour autant, les auteurs de tels actes ne sont pas automatiquement des criminels de guerre, comme le démontre le grand juriste britannique Geoffrey Robertson. Un crime de guerre doit être – comme tout autre crime – clairement défini et poursuivi devant un tribunal dûment constitué. Le statut de la Cour pénale internationale tel qu'il était en vigueur en 2003 excluait, en son article 5, la juridiction de la Cour pour le crime d'agression – en l'absence d'un accord formel entre les parties sur la définition de ses éléments constitutifs. Révisé depuis lors, le Statut de Rome rendrait MM. Bush et Blair passibles d'être jugés par la CPI à partir de 2017. Mais, en vertu d'un principe fondamental du droit international, la loi n'est pas rétroactive. Un procès devant un tribunal international est donc impossible juridiquement. |

François Nordmann
Politologue, ancien ambassadeur de Suisse.



Couvertures

Genève au féminin

Récit mêlant fiction et faits historiques, *Un thé avec mes chères fantômes* nous ballote entre plusieurs siècles. Ces deux fantômes, ce sont Emma Vieusseux, romancière genevoise du XIX^e siècle, et Michée Chauderon, dernière sorcière brûlée à Genève, sur la plaine de Plainpalais en 1652. Toutes deux ont vécu dans la demeure qu'habite actuellement Mélanie Chappuis, auteure de ce petit ouvrage envoûtant et illustré par Zep et Mélanie Chappuis elle-même. À travers un dialogue imaginé avec ces figures féminines de l'histoire genevoise, l'auteure nous invite à de belles réflexions sur l'évolution de la condition des femmes, leurs acquis et les défis actuels. Anaïd Lindemann



Un thé avec mes chères fantômes, Mélanie Chappuis, 2016, Éditions Encre fraîche, 103 p.

Cette prison qui cache ton visage

Dans son recueil de nouvelles, Olivier May nous fait découvrir des univers surprenants. De Genève à la Mésopotamie, en passant par la galaxie, l'auteur traite de sujets complexes tels que les rapports aux genres, l'idéal de beauté, ainsi que l'extrémisme. La nouvelle qui donne son titre au recueil évoque sans artifices un fait de société : la radicalisation. La jeune Jane, qui a vécu des événements tragiques, se réfugie dans l'extrémisme afin de soigner ses blessures. Malgré le dénouement sombre de cette nouvelle, la relation privilégiée que cette fille tourmentée noue avec le doyen de son collège amène une part d'humanité dans sa folie fanatique. Candice Georges



Djihad Jane et autres nouvelles, Olivier May, 2016, Éditions Encre fraîche, 153 p.

Un brin de vie maya

Le réalisateur Jayro Bustamante nous emmène sur les terres des descendant-e-s des Mayas, déchiré-e-s entre le devoir de respecter les traditions locales et l'envie de se bâtir un futur ailleurs, de l'autre côté du volcan. Un film touchant et criant de vérité. Par Lise Cordey

Nous sommes dans la campagne guatémaltèque, au cœur d'une plantation de café. On trinque au mariage et aux futurs enfants de María, paysanne kaqchikel, et d'Ignacio, contremaître d'une plantation de café. Les rires sont de mise, les vêtements traditionnels colorés aussi. L'ambiance est à la fête, sauf pour la future mariée, qui semble loin de partager la joie de cette union. Et pour cause : le mariage, qui s'annonce pourtant sous les meilleurs auspices, est arrangé. Ignacio représente pour la famille de María l'assurance d'un logement et d'un travail. Pour la jeune fille, ce mariage signifierait la fin de sa liberté et un rêve brisé : celui de passer de l'autre côté du volcan – *Ixcanul*, en kaqchikel – si proche et infranchissable en même temps. Cette envie de découvrir de nouveaux horizons, elle la partage avec son jeune ami El Pepe : « Il y a quoi, aux États-Unis ? » « Des grandes maisons avec jardin. Les gens ont des voitures. L'électricité marche tout le temps. Même les rues sont éclairées. Ils vendent les fruits épluchés. Et tout le monde parle anglais. »

Ce n'est pas seulement ce rêve qu'elle partage avec El Pepe. Lui et María se laissent prendre par leur désir, à la veille du départ du garçon pour un monde nouveau. Seul sur la route, il ne la verra pas boire un breuvage avant de sauter sur place à pieds joints pour tenter de perdre le fœtus qu'elle porte.

Faune, flore et humains sont en parfaite symbiose en ces terres paysannes. Mais c'est pourtant un animal qui va

faire fuir la jeune Maya jusqu'en ville, où elle subira une injustice inouïe.

Le réalisateur Jayro Bustamante nous emmène avec lui sur sa terre natale et nous propose une histoire touchante, à la fois profondément enracinée dans les traditions mayas et criante d'actualité et de réalisme. Avec brio, il parvient à nous offrir un brin de la vie de paysan-ne-s vivant dans des contrées reculées, et à nous exposer les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées : pauvreté, dépendance au contremaître, ou encore impossibilité de se faire comprendre. Mais si les difficultés sont importantes, la force de cette famille, unie envers et contre tout, sert d'exemple.

Ce récit basé sur une histoire vraie, où actrices et acteurs sont d'ailleurs des amateurs, bouleverse. Jayro Bustamante, en nous plongeant – caméra parfois presque collée aux protagonistes – dans le quotidien intime de cette famille autochtone, nous met face à une injustice inouïe et tristement courante sans nous proposer de solution. À nous d'y réfléchir... !



Ixcanul – le volcan, Jayro Bustamante, Guatemala, 2015, 91 minutes.

La mélodie du Printemps arabe

Dans les clubs poussiéreux de Tunis, Farah chante sa rage. Été 2010, à l'aube du Printemps arabe, la jeune femme de 18 ans s'accroche à la musique pour ne pas se noyer dans cette société qui l'étouffe. La Tunisie ne laisse encore présager aucun signe de révolution.

Ses parents veulent l'inscrire à l'université pour faire d'elle un médecin, mais Farah ne rêve que de musique... et de Bohrène, le guitariste et leader de son groupe de rock, aux paroles engagées et critiques du régime. Ce dernier lui fait découvrir le monde de la nuit, la sexualité et la révolte. Il la propulse sous le feu des projecteurs. Pourtant, être une jeune fille insoumise comporte de gros risques dans la Tunisie de Ben Ali. Sa mère n'en est que trop consciente et tente de la faire renoncer à la scène.

Près de six ans après le renversement du dictateur, alors que la Tunisie essaie bon gré mal gré de maintenir sa démocratie, la réalisatrice Leyla Bouzid nous plonge dans les coulisses de la Révolution de jasmin. Son premier long-métrage décrit avec subtilité la soif de liberté de la jeunesse tunisienne et la répression sournoise du parti au pouvoir. La jeune Baya Medhaffar insuffle à Farah une énergie fraîche et impertinente. Les longues performances rock, jouées en live par les acteurs musiciens, offrent au film une authenticité musicale intéressante. La chanteuse tunisienne Ghalia Benali campe à merveille une mère tigrasse, prête à tout pour sauver sa fille des griffes des autorités. Tandis que les services secrets ne reculent devant rien pour intimider Farah et la réduire

au silence. Menaces, disparitions forcées et torture sont les outils du régime pour faire plier la jeunesse et briser ses rêves. Entre l'espoir de liberté et l'aliénation d'une société verrouillée, « À peine j'ouvre les yeux » fait résonner la mélodie du Printemps arabe. |

Julie Jeannet



À peine j'ouvre les yeux, Leyla Bouzid, 2015, 102 minutes.

La blessure indicible

Yue Kiang est Chinois, il travaille au Congo sur un site d'abattage forestier. Lors de ses congés, il se rend dans une ville proche, où il retrouve Antoinette, son amie africaine qui vit avec sa fille Marie-Léontine, avec laquelle il partage une complicité réciproque.

Yue découvre un soir dans la couche de sa fiancée la terrible blessure. Comme 150 millions de femmes à travers le monde, Antoinette, victime de la tradition, a vécu cette pratique que l'on devrait pouvoir qualifier d'un autre âge, l'injure ultime à sa féminité : l'excision. Les deux amoureux, devant tant de barbarie, n'auront de cesse d'éviter ce triste sort à la petite Marie-Léontine.

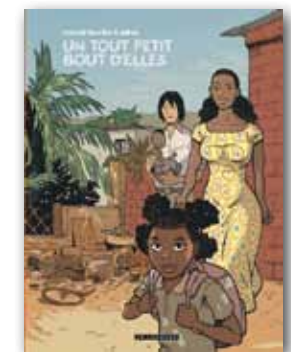
Le scénariste belge Zidrou, qui nous avait habitués à plus de légèreté, attaque

un sujet délicat et encore passablement méconnu et sous-estimé en Occident. Pourtant, les mutilations génitales féminines, rituel dont le seul fondement semble être celui de la tradition, font encore 130 000 victimes par année. L'idée de traiter le sujet en bande dessinée est à saluer car elle permet, sans sous-estimer l'ampleur du problème, d'adoucir la gravité du propos et de toucher un public plus jeune, sans choquer. Ce à quoi contribue grandement le magnifique dessin de Raphaël Beuchot.

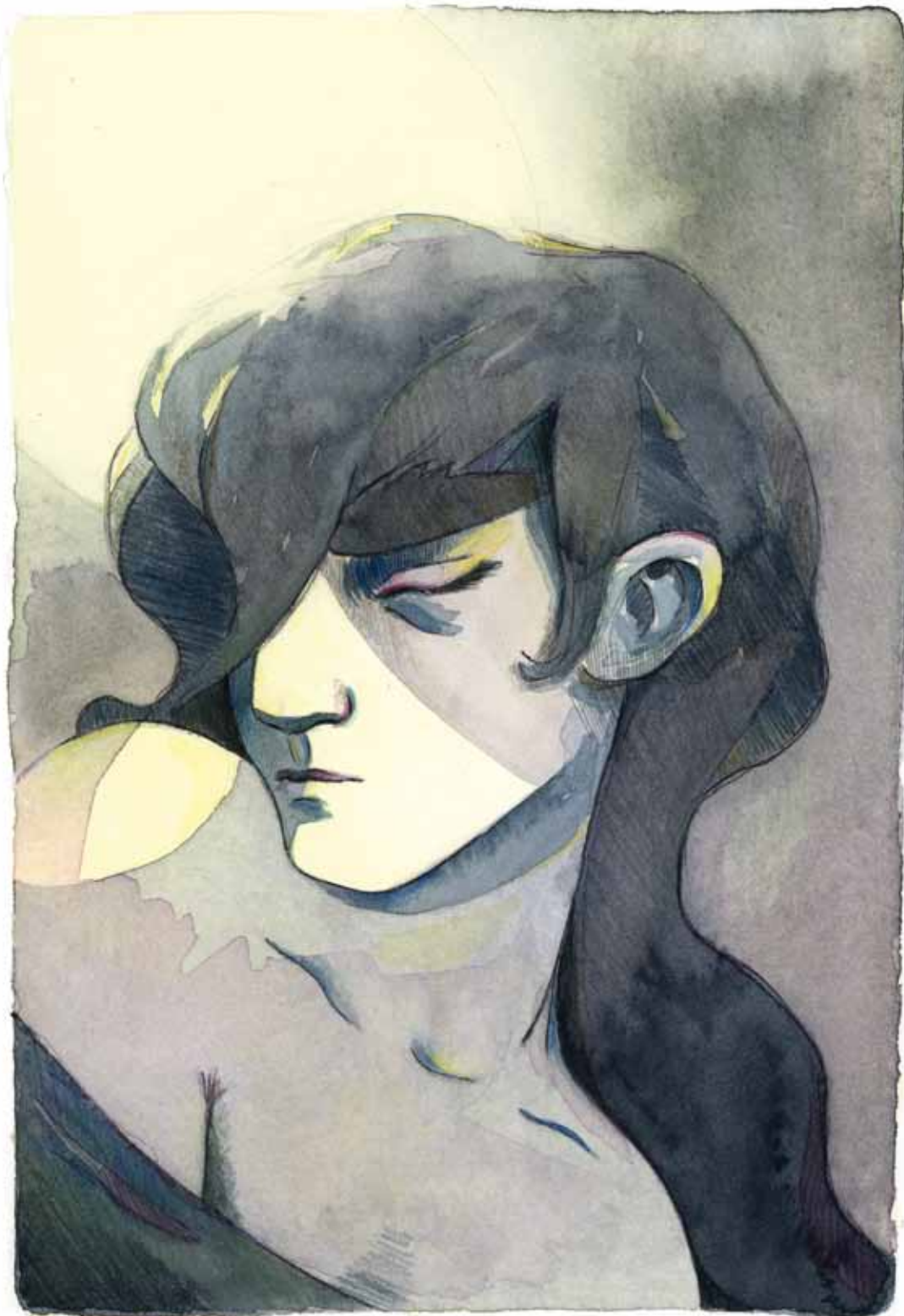
Pour donner encore un peu plus de densité à l'ouvrage, Zidrou place son histoire dans un contexte plus large où est également dénoncée l'exploitation de la terre et des hommes. Mais ne nous y trompons pas – et le petit dossier qui

complète l'album nous le rappelle – c'est bien de l'excision dont il s'agit. Ces mutilations suscitent en nous incompréhension et désarroi devant la souffrance inutile imposée à tant de femmes de par le monde. Un ouvrage nécessaire. |

Alain Bovard



Un tout petit bout d'elles, Zidrou, Raphaël Beuchot, Éditions Le Lombard, 2016, 104 p.



© Albertine Mermel

« Tordre les mots plutôt que mordre l'étau »

Jonas raconte la chasse à la baleine, revient sur l'histoire d'un petit carré de chocolat et décrit la fragilité de la rose des sables. Après avoir emporté le public dans ses *Bagages* en 2006, un carnet de route aux sonorités africaines, la plume du rappeur genevois nous transporte avec *Oxymore*, figure de style qui pointe du doigt nos paradoxes sur des mélodies jazz, blues et rock. Propos recueillis par Julie Jeannet



▷ **AMNESTY:** Votre album est très engagé. Dans vos chansons, vous dénoncez le commerce irresponsable du cacao, l'esclavage, l'islamophobie ou le commerce des armes, d'où vous vient cette inspiration ?

◁ **Jonas:** Il y a beaucoup de sujets qui me titillent... Par exemple, lorsque j'étais en Afrique, on me parlait beaucoup du chocolat suisse. Je me suis documenté en lisant *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, et j'ai regardé le reportage *La face cachée du chocolat*. Je veux parler des sujets qui me touchent, je me pose un peu comme une interface. Beaucoup de gens ne vont jamais lire ce livre ou regarder une heure de reportage. En revanche, ils vont peut-être croquer sur ma chanson, la mélodie au piano va rester dans leur tête, et ils vont chercher à en savoir plus. Dans ma chanson, je suggère le thème de l'esclavage en disant «L'ébène se troquait contre la graine». Je pensais que Nestlé allait me tomber dessus, mais non. Dommage, ça m'aurait fait de la pub. Je pense vraiment que la poésie

est un outil intéressant pour sensibiliser les gens à certaines problématiques.

▷ **Pourquoi avoir choisi le rap pour vous exprimer ?**

◁ Pour exister ! Je me suis mis à faire du rap à 12 ans. C'était l'époque des premiers albums d'IAM, MC Solaar et NTM. C'était facile, on faisait ça entre potes en prenant une face B et nous pouvions exister sans l'approbation des adultes ou parce que nous avions fait des bonnes notes. On existait pour nous-mêmes !

▷ **Votre album est traversé par un fil rouge : le paradoxe...**

◁ Oui. Toutes les chansons se déclinent sur un tiraillement nécessaire, d'où *Oxymore*. Dans la chanson *Petit carré*, je parle d'une douceur amère, dans *Le large*, je dis que j'ai besoin de partir au loin pour me retrouver à l'intérieur. Et dans *Le couteau*, je parle du rap ; tu peux l'utiliser pour planter quelqu'un ou pour préparer une tartine à ton voisin. Nos principes sont

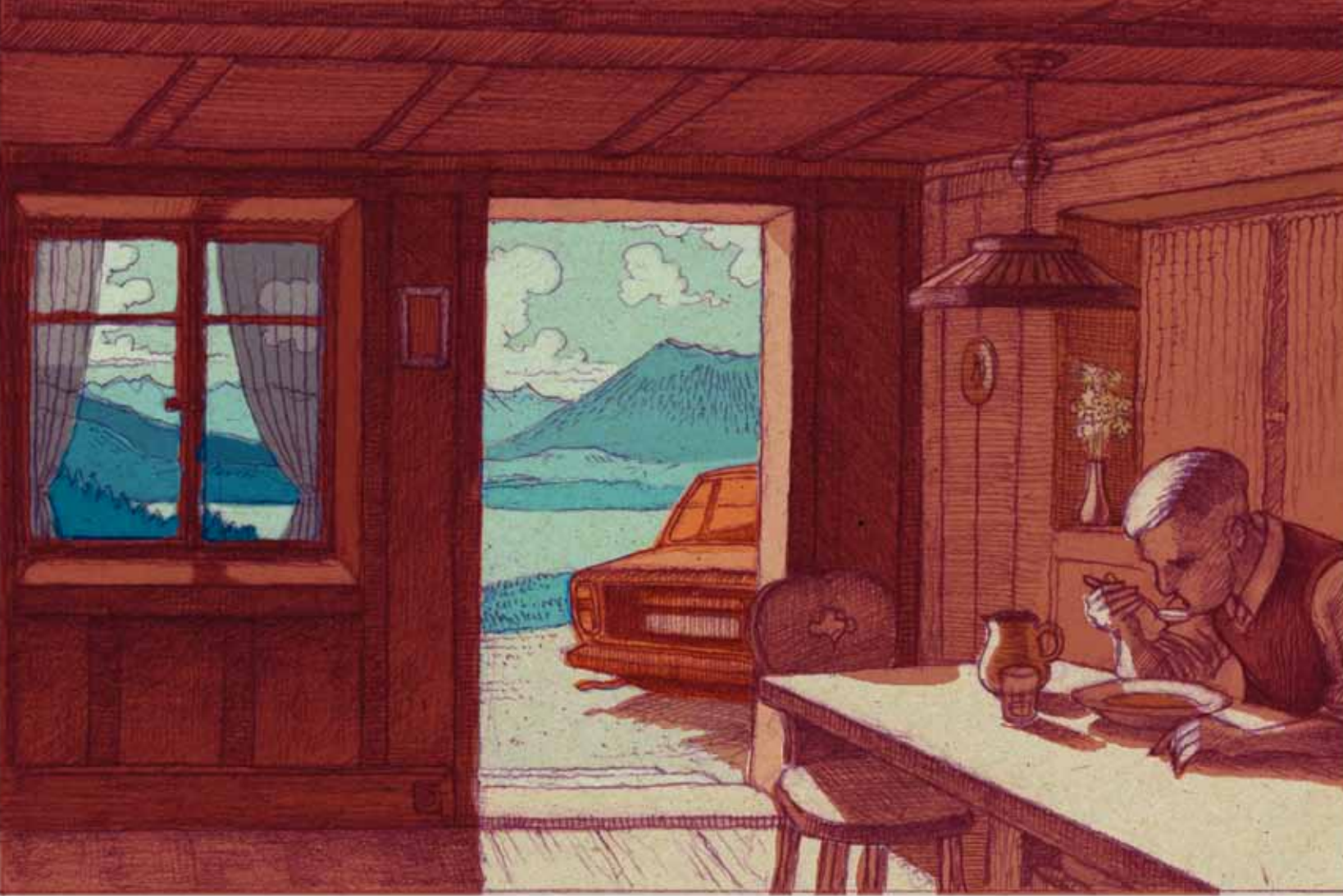
des illusions. Il faut forger sa foi dans les brasiers du doute, chaud comme la guerre froide ou la mer Morte. Nous sommes donc tous des oxymores.

▷ **Vous posez un regard critique sur notre société, sur la Suisse, sur votre génération mais également sur vous-même. Est-ce pour échapper à l'étiquette de donneur de leçons ?**

◁ Non, j'assume, je suis un peu un donneur de leçons, mais je crois que pour pouvoir critiquer de manière légitime, il faut avoir la capacité de faire son autocritique. Le fait de faire mon autocritique permettra peut-être aux gens qui m'écoutent de faire la leur. Lors de la sortie du morceau *Mon pays a du sang sur les mains*, on a été insultés sur Youtube, des gens nous disaient : «Retourne dans ton pays !» Mais la Suisse, c'est mon pays ! Pourquoi faudrait-il taire ce qui ne va pas chez nous ? Pour pouvoir avancer il faut dénoncer ce qui cloche !

▷ **Vous jouez avec les sons, détournez le sens des mots. Est-ce un moyen de décrire la complexité humaine ?**

◁ J'aime bien tourner les sons dans tous les sens et les sens dans tous les sons. Tordre les mots plutôt que mordre l'étau. Hier j'ai trouvé une anagramme : la dissidence et en verlan ça fait la danse d'ici, ou la queue de bœuf, ça fait la beuh de keuf. Nos pensées, nos idées préconçues sont juste un matériel avec lequel on peut jouer. J'aime bien la déconstruction, ça permet de revenir à l'essentiel. |



Andréa H. H.

LE PÈRE UDC

Sa mère tenait l'épicerie d'un village de l'Oberland bernois, un de ces villages typiques, comme on dit, avec ses maisons et ses fermes en bois généreuses ornées de fleurs. Un vrai village de carte postale ou d'emballage de boîte de chocolats. Son père vendait et abattait le bétail, et préparait la viande pour les hameaux alentour. Dans sa famille, on était UDC. Branche agrarienne, pas l'UDC zurichoise, jugée arrogante et trop citadine. Mais UDC quand même. La famille avait prospéré grâce à ses négoce, une prospérité méritée et décente, jugeait-on. Une prospérité qui permettait des vacances au Tessin, des repas au restaurant pour les grandes occasions, les rôtis du dimanche, des montres en or pour monsieur et madame, et des bijoux sertis de quelques pierres précieuses. Une prospérité qui avait permis de rénover la grande maison familiale quand il le fallait, d'acheter les premiers robots ménagers, une Volvo avec des sièges en cuir à ressorts profonds, et de léguer un pécule aux deux garçons de la famille.

Sa mère était profondément attachée à ce bout de terre aux vallons doux, recouverts de forêts et de prairies à vaches. Elle aurait

voulu que son pays, qui s'ouvre sur le grand lac et les hauts sommets, et le mode de vie qui avait été le sien, ne change jamais. Lorsqu'elle parlait de la dernière guerre, elle évoquait l'horreur nazie en baissant la tête, l'air abattu. Elle racontait les trains bondés de Juifs qu'on amenait, la nuit, à Auschwitz et Treblinka, *die arme Tüüfle*, ces pauvres diables. *Dasch isch furchtbar gsi*, ça avait été terrible, disait-elle en secouant la tête d'une voix qui exprimait une douce compassion. Mais en même temps, lorsqu'elle parlait des Juifs sans les lier au projet d'extermination nazi, elle disait qu'ils étaient trop riches et qu'ils voulaient tout contrôler, *di si halt so*, ma foi, ils sont comme ça.

Dans sa famille, on tolérait volontiers quelques immigrés. Les Italiens, jugés travailleurs et auxquels on s'était habitué. D'ailleurs, dans la ferme voisine, il y avait Giulio, qui était là depuis vingt ans et dont on disait, *dä het de gchrampfet dä Giulio*, il en a abattu du travail. On s'était même aventuré en vacances en Italie, bien que ce fût sale et affreusement chaotique aux yeux de sa mère. On s'habituaient aux Portugais et aux Espagnols aussi, même si on les

connaissait moins. Mais enfin, c'était un peu pareil que les Italiens. On tolérait les Tamouls, même s'ils étaient de peau noire, parce qu'ils étaient aussi propres et discrets que nous les Suisses. Mais les peuples arabes et ceux des Balkans, ces musulmans? Non, trop différents, trop brutaux, trop dangereux. *Da weiss mä ja nie mit dene*, on ne sait jamais avec eux. Et les Africains? Non, incapables de travailler. *Das si doch fuli Sieche*, des paresseux.

Il a endossé les idées de sa famille agrarienne et bernoise. Il a pensé toute sa vie que son pays de montagnes douces et de forêts, où il se rendait à l'école à skis et à la laiterie en luge, était l'un des plus beaux du monde. Mais il a fait sa vie ailleurs. Il est entré comme électricien à la Compagnie Vaudoise d'Électricité, qui avait eu besoin de ses compétences particulières. C'était l'époque des emplois stables, l'époque où l'on faisait carrière auprès d'un employeur le temps d'une vie, si tout se passait bien. C'est ce qu'il a fait, s'impliquant de plus en plus dans son travail à mesure qu'il se désinvestissait du champ familial.

Peu avant de s'établir dans le canton de Vaud, il avait épousé une Jurassienne, de famille nombreuse et paysanne. Onze enfants, huit filles et trois garçons. Pas d'eau chaude, du côté de sa femme, une cheminée coulée dans le ciment à même la cuisine, des cabinets dehors. Pas d'argent pour rénover la maison familiale, à tel point que le père plaçait des bassines en plastique sous les endroits endommagés du toit pour ramasser l'eau qui entraînait. Les aînés participaient aux tâches domestiques et aux travaux de la ferme, et régentaient les petits. On mangeait les œufs des poules, et on se partageait la viande quand il y en avait. Pas d'éducation, hormis l'école élémentaire. Surtout pas pour les filles, qu'on envoyait travailler en ville, et qui devaient se débrouiller coûte que coûte en se mariant. Elles étaient toutes belles, les filles, oui toutes, et fertiles aussi. Toutes ont trouvé à se marier, et toutes, sauf la cadette, ont eu des enfants. De toute façon, même pour celles qui avaient le goût d'apprendre, il n'y avait pas d'autre choix.

Il était tombé fou amoureux de l'une d'entre elles, la deuxième de la famille en âge. Il en avait fait sa femme. Deux enfants étaient nés, deux filles. Il avait rêvé de s'établir sur les hauts de Lavaux, pour avoir à nouveau cette vue sur le lac et les montagnes, la vue de son enfance. Mais sa femme s'y était opposée, pour des motifs pratiques: l'accès aux commerces, aux écoles et aux transports publics. Ils s'étaient établis à Prilly, d'abord dans un locatif, puis ils y avaient fait construire leur villa, le rêve de toute une génération.

Du temps du locatif, il était encore amoureux de sa femme. Il lui pinçait les fesses et plaisantait avec elle en suisse allemand, tandis qu'elle lui répondait dans un éclat de rire. Ils prenaient part ensemble aux moments de détente avec les enfants. Des grillades au bord du lac avec des salades de patates rehaussées de cornichons, des journées de ski avec des sandwiches jambon beurre et du pain fait maison. Des randonnées, des moments dans les clubs de sport des filles.

Sur la route des vignes, deux enfants cueillent des feuilles aux couleurs de feu.

On entend leurs rires, leurs paroles et leurs chants.

Ils jouent à être mari et femme.

Derrière, les parents.

Ils ne se parlent pas, ils regardent leurs enfants en souriant.

Du temps de la villa, même les moments où l'on s'installait dans la douceur d'être ensemble s'étaient perdus. Tout plaisir avait disparu des instants partagés en famille. À chaque repas, la mère expliquait comment elle avait procédé pour qu'ils lui prennent le moins de temps et lui coûtent le moins possible. Elle commençait à débarrasser quand les enfants mangeaient encore: « Je veux finir », disait-elle. Elle se plaignait qu'elle avait trop de travail, que personne ne l'aidait, traitait de paresseux et d'incapables enfants et mari. Pourtant, faute de patience, et surtout par volonté de tout contrôler, elle n'avait voulu inclure personne dans l'exécution des tâches domestiques. Une aigreur toujours prête à s'exprimer sous forme de reproches et de dépréciations avait succédé à sa jeunesse, à sa beauté et à ses rires. La villa était tout ce que lui apportait la vie, lui semblait-il, alors elle en avait fait son règne et son domaine. Un domaine d'interdits, d'horaires, de limitations, de restrictions et de règles. Elle s'enfermait dans le labeur qu'elle avait connu enfant, alors que, depuis longtemps, elle aurait pu s'en détacher. Les restes d'une pauvreté tapie dans le confort d'une villa.

Le père amenait l'argent, depuis toujours et sans défailir. Les jours de congé, il essuyait la vaisselle avec bonne conscience. Pour le reste, il laissait faire. Il n'était pas intervenu pour consolider l'autorité de sa femme aux yeux des enfants; au contraire, il dilatait sans cesse les limites qu'elle traçait. Il n'avait pas cherché à comprendre la rancœur rampante de celle-ci, ni à faire en sorte qu'elle cesse de la répandre. Il a laissé faire, toute sa vie. Il amenait l'argent et essuyait la vaisselle sans défailir, que voulait-elle de plus? Que pouvait-il faire de plus?

Les filles ont grandi, absorbant le ressentiment et les peurs de la mère. Des gifles distribuées à l'arbitraire, la comparaison en leur défaveur avec d'autres enfants pour tout encouragement, la menace du lendemain pour pousser à l'étude. « Tu as eu de bonnes notes cette année, mais si ne tu ne travailles pas tu ne réussiras pas dans la vie. » « Mais qu'est-ce qu'elle est dure à apprendre, cette fille! J'ai jamais vu ça », entendait-on dire la mère.

Malgré cela, les deux filles ont accompli leur scolarité sans heurt, sans difficultés, et dans une sécurité matérielle. Des enfants de la ville et des Trente Glorieuses. Les deux ont choisi de faire des études. Le père n'a pas encouragé; on réussissait aussi bien sa vie avec un apprentissage et un vrai métier, mais il a donné l'argent nécessaire, sans défailir, comme toujours. Les deux ont pris leur propre logement, trouvé leur premier emploi, vécu leurs premières amours.



© Ambarise Hélier

Les parents se sont retrouvés face à eux-mêmes. Le père s'est réfugié dans le plaisir que lui procurait son travail. Lorsque son entreprise est devenue Romande Énergie, il dirigeait les réseaux de distribution de l'électricité. Doté d'un copieux budget, il en assurait l'entretien et la modernisation. Il passait de longues heures à silloner le parc productif, à vérifier les installations, à écouter employés et ingénieurs. Hormis la bureautique et l'informatique, il se passionnait pour tous les aspects de son travail. La mère avait toujours eu honte de venir de la terre, comme s'il fallait s'en cacher. Mais sur le petit morceau de terre autour de sa villa, elle a fait pousser tout ce qui pousse dans ce pays, tout! Et dans ce travail de la terre, elle a trouvé joie et réconfort, après que ses deux filles se sont éloignées.

La cadette a été la première des deux filles à avoir un enfant. Au début de la trentaine, elle s'était rendue en Casamance, au sud-ouest du Sénégal, pour une mission de travail humanitaire. À son retour, elle était mariée à un Sénégalais, noir et musulman, pour couronner le tout. En l'apprenant, le père avait secoué la tête, en disant :

– Je les connais, ces Africains, tu sais, ils ne savent pas travailler, c'est comme ça et puis c'est tout.

Mais de toute façon, c'était trop tard. Et lorsque sa fille était tombée enceinte, il ne s'en était même pas offusqué.

À la naissance de l'enfant, toute la famille était au CHUV. La mère, le père, la fille aînée, la cadette et son mari Yacouba. Ça lui avait fait quelque chose à l'aînée, de voir sa plus jeune sœur devenir maman avant elle. De la voir tenir sa petite boule de chair sur son sein. « Qu'est-ce que je fiche avec mes relations sans lendemain? Il va falloir que j'organise ma vie à partir de maintenant »,

s'était-elle soudain dit en la regardant avec son bébé.

La mère devenue grand-mère, elle, disait que sa fille était folle d'avoir fait un enfant avec un mari noir. Mais comme elle aimait s'occuper, elle aussi, de ce bébé tout brun, avec ses couilles et son zizi noirs, ses cheveux crépus et son large sourire! Comme elle aimait le prendre sur son ventre pour le faire dormir, pour respirer son odeur, pour sentir sa chaleur et sa douceur! Le père n'avait jamais su s'occuper des nourrissons, mais dès que l'enfant a marché, il l'a amené au parc, a tiré sur son tricycle et l'a porté sur les épaules. Puis il lui a appris à faire du vélo, du ski et de la luge. Et lorsqu'il ne voyait pas son petit-fils deux ou trois semaines d'affilée, il lui manquait. La cadette a eu deux autres enfants. À chaque fois qu'elle annonçait une nouvelle grossesse, le père protestait, suivi par sa femme :

– Tu es folle, avec un mari africain.

Il n'y a pas si longtemps, la fille aînée a invité la famille pour fêter les septante ans du père. Elle a préparé une grande table dans le jardin de l'immeuble où elle vit avec ses deux enfants.

Au dessert, le père a abordé les dernières votations. Les Suisses se prononçaient sur la possibilité de renvoyer les immigrés à la moindre infraction.

– J'ai lu ton article dans la presse, a-t-il dit avec sérieux à l'aînée, j'ai voté comme toi. Qu'on les laisse tranquille, ces immigrés.

Au même moment, il a pris le dernier de ses petits-enfants sur ses genoux, et en transformant son prénom Moussa en un diminutif bernois, il lui a dit :

– *Khum Müssu, vient* Moussa.

Puis il a éclaté de rire en direction de ses deux filles, qui se sont esclaffées à leur tour.

LA MARATHONIENNE DES DROITS HUMAINS



Monique Mujawamariya a créé l'association Mafubo pour défendre les droits des femmes.

Il est dix heures pile. Vêtue d'un boubou africain, Monique Mujawamariya arrive à notre rendez-vous fixé dans le quartier de Matonge à Bruxelles et me salue d'une chaleureuse accolade. Souriante, elle me prévient qu'elle ne peut pas rester longtemps car elle ne veut absolument pas rater la messe. Je saute donc à l'essentiel et la questionne sur l'origine de son engagement pour la défense des droits humains. D'un regard lumineux, elle me raconte que l'événement déclencheur a été l'arrestation de ses voisins dans l'indifférence des gens de son quartier de Remera, au cœur de Kigali, la capitale du Rwanda.

« Dans les années 1980, juste avant la guerre civile qui a débuté en octobre 1990, le Rwanda était rongé par des drames épisodiques : massacres et assassinats, banditisme et meurtres étaient très courants », témoigne Monique. « J'avais 35 ans, lorsque la police a arrêté un couple vivant à quelques mètres de chez moi. Les domestiques ont fui, abandonnant les enfants de trois et quatre ans, seuls dans la maison. C'est à ce moment-là que j'ai pris conscience du risque que couraient de nombreuses personnes d'être accusées de complicité avec les rebelles. » En effet, à cette période-là, les arrestations arbitraires,

disparitions forcées et assassinats de toute personne suspecte d'être complice du Front patriotique rwandais (FPR) – un mouvement politico-militaire regroupant les anciens réfugiés rwandais du Burundi, de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Zaïre, actuellement République démocratique du Congo – étaient très courants.

Monique Mujawamariya met tout en œuvre pour sauver la peau de nombreuses personnes accusées à tort sur la base de faux témoignages. « Dans le cas de ce couple emprisonné, je suis allée chercher leurs deux enfants qui étaient dans un état lamentable : leurs habits étaient sales, ils étaient affamés et malades. Je les ai soignés et me suis mise à la recherche de membres de leur famille », se souvient-elle.

Constamment sollicitée par les familles pour enquêter sur le sort de personnes disparues, déterminer le lieu de détention de prisonniers et prisonnières, défendre des personnes devant la justice, Monique décide en 1990 de créer l'Association rwandaise pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques (ADL).

« Afin de ne plus me sentir seule dans ce combat, j'ai cherché des hommes intellectuels pour m'épauler dans cette tâche. Des journalistes, des juristes et des hommes d'affaires m'ont rejointe. Ils comprenaient ma motivation et osaient prendre position face au pouvoir en place. Je voulais absolument qu'ils continuent mon travail s'il m'arrivait quelque chose. À l'époque, j'étais déjà la cible de nombreuses menaces », raconte la militante.

En 1993, Monique est élue secrétaire exécutive de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL), qui couvre les trois pays limitrophes du Rwanda : le Burundi, et le Zaïre devenu République démocratique du Congo et l'Ouganda. Longtemps consultante au département d'État à Washington pour les affaires africaines et conférencière itinérante pour Amnesty International, Monique se voit décerner en 1993 et 1994, le prix de la « meilleure défenseuse des droits humains » par Human Rights Watch, ainsi que de nombreuses autres récompenses.

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE NE POURRA S'ENRACINER DANS LES PAYS PAUVRES QUE SI ON LE BÂTIT AUTOUR DE LA FEMME ! »

À 61 ans, sa verve pour la défense des droits humains ne faiblit pas, Monique défend aujourd'hui les droits des femmes par le biais de l'association Mafubo, qu'elle a créée pour lutter contre l'extrême pauvreté, l'insécurité, et les violences. Fondée en 2009, l'association est aujourd'hui active dans 40 pays, en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique. « Le développement durable ne pourra s'enraciner dans les pays pauvres que si on le bâtit autour de la femme! », lance-t-elle, enthousiaste!

Tharcisse Semana

CHAQUE APPEL COMPTE !

Ecrivez en faveur de victimes de violations des droits humains. Vos lettres peuvent faire libérer une personne emprisonnée pour des idées, mettre fin à la torture, permettre de retrouver un-e disparu-e ou prévenir une exécution.

Ecrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Le plus simple est de recopier le modèle proposé pour chaque cas. Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence à votre appartenance à Amnesty International.

ACTUELLEMENT SUR WWW.AMNESTY.CH/ECRIRE :

COLOMBIE

COMMUNAUTÉ DE PAIX MENACÉE

VIETNAM

BLOGUEUSE ARRÊTÉE

SOMALIE

DÉTENUES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent s'inscrire auprès de la Section suisse afin de recevoir les lettres mensuellement par courrier postal. Ecrire à : Amnesty International
« Lettres contre l'oubli »
case postale
3001 Berne

VEUILLEZ TERMINER TOUTES VOS LETTRES PAR LA FORMULE SUIVANTE :

« Dans cette attente, je vous prie de croire, [formule initiale], en l'expression de ma haute considération. »



LAOS

DEUX ÉTUDIANTS EN PRISON DEPUIS 17 ANS
T. Keuakoun et S-A. Phengphanh

Thongpaseuth Keuakoun et Seng-Aloun Phengphanh purgent actuellement une peine de 20 ans de prison. Ils avaient été arrêtés avec 30 autres membres du Mouvement *des étudiants laotiens pour la démocratie* (LSMD), le 26 octobre 1999 à Vientiane, après avoir tenté de déployer des affiches appelant à un changement politique, social et économique au Laos. Khamphouvieng Sisaath, également arrêté, est mort d'hyperthermie en prison en septembre 2001, après avoir été attaché à un poteau et laissé en plein soleil pendant plusieurs heures. En 2003, plus de trois ans après leur arrestation, Amnesty International a appris que trois des manifestants avaient été condamnés à dix ans de prison pour trahison. Thongpaseuth Keuakoun et Seng-Aloun Phengphanh sont incarcérés

dans la prison de Samkhe, à Vientiane, dans des conditions extrêmement rudes. Les soins médicaux et l'alimentation sont insuffisants et la torture ainsi que d'autres mauvais traitements sont monnaie courante.

! Prière d'écrire des lettres courtoises à :

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES LAOTIEN - SALEUMXAY KOMMASITH
23 Singha Road, Vientiane
République démocratique populaire laotienne
Fax: + 856 21 414009
cabinet@mofa.gov.la

! Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
Route de Colovrex 14bis
1218 Le Grand-Saconnex
Fax: 022 798 24 40
laomission_geneva@bluewin.cha

Monsieur le Ministre,

Je suis très préoccupé(e) par le fait que Thongpaseuth Keuakoun et Seng-Aloun Phengphanh aient été condamnés à de longues peines de prison pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Je vous demande de faire en sorte qu'ils soient libérés immédiatement et sans condition et de fournir des informations quant aux charges retenues contre eux, à leurs peines de prison et à l'endroit où ils sont incarcérés. Veillez à ce qu'ils soient traités avec humanité, puissent recevoir la visite de leurs proches et bénéficier de soins médicaux, conformément aux normes internationales. Ordonnez l'ouverture d'une enquête indépendante au sujet de la mort en détention de Khamphouvieng Sisaath, et veillez à ce que les responsables présumés soient traduits en justice. Enfin, assurez-vous que le Laos respecte ses obligations en matière de droits humains, en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et qu'il respecte les droits à la liberté d'expression et d'association.



CANADA

MEURTRES DE FEMMES AUTOCHTONES
« Stolen Sisters »

Au Canada, le nombre d'homicides visant des femmes et des filles autochtones est au moins six fois plus élevé que la moyenne nationale. De profondes inégalités poussent les femmes autochtones à vivre dans des logements surpeuplés et à se tourner vers le trafic de drogue ou le travail du sexe, des situations qui les exposent davantage aux violences. De plus, le racisme, la pauvreté et la marginalisation les privent d'une protection adéquate de la police et de l'accès aux services de l'État. Le gouvernement fédéral vient de lancer une enquête afin de déterminer les causes de cette violence. Il s'agit d'une avancée. Cependant, des actions immédiates sont indispensables pour apporter la protection et le soutien dont les femmes autochtones ont urgemment besoin. Il est notamment nécessaire de pallier le manque de centres d'accueil

pour ces femmes. En effet, si le pays compte plus de 600 communautés de peuples autochtones, moins de 40 centres d'accueil destinés aux femmes issues de ces communautés sont financés par l'État.

! Prière d'écrire des lettres courtoises à :

MINISTRE FÉDÉRALE DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU CANADA DU NORD L'HONORABLE CAROLYN BENNETT
Room 173, East Block
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6 - Canada
Fax: +1 613 947 4622
carolyn.bennett@parl.gc.ca
Twitter: @carolyn_bennett

! Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DU CANADA
Kirchenfeldstrasse 88
Case postale - 3000 Berne 6
Fax: 031 357 32 10
bern@international.gc.ca

Madame la Ministre,

Je suis très préoccupé(e) par le fait que les femmes et les filles autochtones soient touchées de façon extrêmement disproportionnée par la violence au Canada. De profondes inégalités poussent les femmes autochtones à vivre dans des logements surpeuplés et à se tourner vers le trafic de drogue ou le travail du sexe, des situations qui les exposent davantage aux violences. De plus, le racisme, la pauvreté et la marginalisation les privent d'une protection adéquate de la police et de l'accès aux services du gouvernement. Je salue le lancement de l'enquête à propos des femmes autochtones disparues et assassinées. Cependant, le gouvernement ne doit pas attendre les conclusions de cette enquête pour répondre aux besoins urgents des femmes et des filles autochtones. J'exhorte le gouvernement fédéral à garantir un financement suffisant afin que toutes les femmes autochtones aient accès à des centres d'accueil d'urgence qui puissent répondre à leurs besoins spécifiques sur le long terme.



OUZBÉKISTAN

PEINE D'UN PRISONNIER D'OPINION PROLONGÉE
Isroil Kholdorov

Le défenseur des droits humains Isroil Kholdorov a été condamné à six ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès inique en février 2007. Selon son avocat, toutes les charges retenues contre lui, à l'exception d'une, ont été forgées de toutes pièces par les autorités afin de le punir de ses activités politiques d'opposition, pourtant pacifiques, et d'avoir dénoncé des violations des droits humains. En juin 2012, il a été condamné à trois ans d'emprisonnement supplémentaires pour avoir prétendument enfreint le règlement de la prison. Il a été accusé de ne pas s'être présenté à une inspection, alors qu'on l'avait enfermé dans un bureau, et d'avoir refusé de soulever un objet lourd – un refus qu'il avait motivé par ses problèmes de santé. Fin 2015,

sa peine a été prolongée de trois ans et demi à l'issue d'une audience qui n'a duré que cinq minutes. Isroil n'était représenté par aucun avocat. De plus, sa famille n'avait même pas été informée de l'audience ni des charges qui étaient retenues contre lui.

! Prière d'écrire des lettres courtoises à :

PRÉSIDENT SHAVKAT MIRZIYOYEV
[président par intérim depuis le décès d'Islam Karimov]
Rezidentsia prezidenta
ul. Uzbekistanskaia, 43
Tashkent 700163
Ouzbékistan

! Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
Perleberger Strasse 62
D – 10559 Berlin - Allemagne
Fax: 004930 39 40 98 62
botschaft@uzbekistan.de

Monsieur le Président,

Je suis très préoccupé(e) par le sort du défenseur des droits humains Isroil Kholdorov. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association. Selon son avocat, toutes les charges retenues contre lui, sauf une, ont été forgées de toutes pièces pour le punir de ses activités politiques d'opposition. Je demande qu'Isroil Kholdorov soit immédiatement libéré, sans délai ni condition. Je suis préoccupé(e) par le fait qu'il ait été condamné à six ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès qui ne répondait pas aux normes internationales d'équité, en violation des obligations internationales de l'Ouzbékistan en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Je demande aux autorités ouzbèkes de faire le nécessaire pour qu'Isroil Kholdorov soit autorisé à voir son avocat.

BOUTIQUE-AMNESTY

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE SHOP.AMNESTY.CH

ASSORTIMENT DE BOUGIES COLORÉES

Ces bougies sont aussi disponibles en carton de 12 pièces sur demande.

rouge, orange, jaune
paraffine, 10x6 cm,
carton de trois bougies.

Art. 2700.030 / Fr. 24.–



violet, bleu glacier, blanc
paraffine, 10x6 cm,
carton de trois bougies.

Art. 2700.039 / Fr. 24.–

aubergine, framboise, crème
paraffine, 10x6 cm,
carton de trois bougies.

Art. 2700.037 / Fr. 24.–



BOUGIES DE L'AVENT

En set de 4, rouge, 14x6 cm.

Art. 2700.040 / Fr. 36.–



BOUGIES EN CIRE D'ABEILLE

Carton de deux bougies

Art. 2700.022 / Fr. 28.–



COFFRET-CADEAU SIROP

La combinaison d'un sirop saisonnier (« Winterwärme ») et d'une bouteille constitue un joli coffret-cadeau. La bouteille et le coffret en bois sont fabriqués par Terra Vecchia. Les bandes de gomme sont créées à partir de vieux pneus de tracteur.

Art. 2300.034 / Fr. 35.–

COUTEAU DE POCHE VICTORINOX HUNTSMAN LITE

Couteau de poche Victorinox,
21 fonctions aux couleurs d'Amnesty.

Art. 2200.037.H / Fr. 63.–



CARAFE À EAU

La carafe est fabriquée à partir de bouteilles recyclées.

Art. 2300.033 / Fr. 30.–



GOURDE SIGG

Gourde classique de
0,6 litre en aluminium.

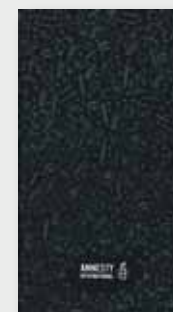
Noir Art. 2300.031 / Fr. 27.–
Jaune Art. 2300.021 / Fr. 25.–



AGENDA PRESTIGE 2017

Format 9x18 cm, une
semaine par double-page,
reliure plastique souple,
cahiers cousus, en français.
(Anciennement: agenda civil).

Art. 2430.099 / Fr. 15.–



CARNET DE NOTES

Un extraordinaire carnet
de notes en papier à base de crottin
d'éléphant.

Art. 2420.025 / Fr. 17.90.–



CALENDRIER 2017 « SOURIRES DU MONDE »

Un mois par page (30x30 cm), photos en couleur.
Multilingue (français, anglais, espagnol, allemand
et italien).

Art. 2430.100 / Fr. 20.–



SAC DE GYMNASTIQUE

100% coton avec poche
intérieure à fermeture éclair.

Art. 2200.087 / Fr. 19.50.–

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : _____ Rue : _____

Lieu : _____ E-mail : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Numéro de membre / client (si connu) : _____

Les membres de la
Section suisse d'Amnesty
International bénéficient
de 10% de rabais sur
les publications et les
articles de la boutique, à
l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes
à Amnesty International,
case postale, 3001 Berne
ou commandez sur notre
boutique en ligne :
shop.amnesty.ch



INSCRIVEZ-VOUS À NOS FORMATIONS EN 2017 !

Il faut connaître ses droits pour pouvoir les revendiquer et les défendre. Nos cours vous permettront d'acquérir les connaissances, les outils et les compétences pour lutter contre les injustices, les discriminations et les violences.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

WWW.AMNESTY.CH/FORMATION

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Bern
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6